

Prosperité pour tous :

L'Amélioration Participative des Bidonvilles au service de l'économie informelle



Prosperité pour tous :

L'Amélioration Participative des Bidonvilles au service de l'économie informelle



First published 2018 by United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat)
Copyright © United Nations Human Settlements Programme, 2018
All rights reserved

United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat)
P.O. Box 30030, Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 7621 234
Website: www.unhabitat.org

DISCLAIMER

The designations employed and the presentation of the material in this report do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations concerning the legal status of any country, territory, city or area, or of its authorities, or concerning delimitation of its frontiers or boundaries, or regarding its economic system or degree of development. The analysis, conclusions and recommendations of this report do not necessarily reflect the views of the United Nations Human Settlements Programme or its Governing Council.

Avant Propos

L'urbanisation est l'une des tendances les plus transformatrices du XXI^e siècle. Près de 54 % de la population mondiale vit aujourd'hui dans les villes, et l'on estime que cette proportion atteindra les deux tiers d'ici à 2030. L'économie informelle contribue pour 30 à 60 % au PIB et fournit dans les zones urbaines près de 4 emplois sur 5 dans de nombreux pays du Sud mondial. Les gouvernements municipaux sont au cœur de l'action pour saisir les possibilités de développement urbain durable et, bien que la politique du logement et le développement économique aient fait l'objet de débats exhaustifs, leurs liens sont moins clairement articulés. Le présent rapport comble cette lacune en examinant l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les bidonvilles et les établissements informels et leur contribution potentielle aux programmes d'amélioration dans les villes.

Bien que les bidonvilles et les établissements informels sont des zones urbaines défavorisées, les gens y gagnent leur vie, élèvent des familles et contribuent à l'*économie urbaine dans son ensemble, et les bidonvilles constituent souvent des centres importants pour les entreprises locales, dont la plupart sont informelles*. Il est essentiel de reconnaître le dynamisme et la créativité économique des habitants des bidonvilles et de les intégrer dans les activités d'amélioration des villes. Le lancement du rapport arrive donc à propos pour contribuer aux programmes mondiaux de développement, en particulier l'objectif 11 du Programme de Développement Durable à l'Horizon 2030, qui vise à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables, et sa cible 11.1, visant à mesurer les progrès accomplis pour assurer l'accès de tous à des logements adéquats et à améliorer les bidonvilles. L'élaboration d'approches inclusives et participatives d'amélioration qui tiennent compte des besoins des résidents en matière de moyens de subsistance est au cœur de ce programme.

Le rapport s'aligne également sur le Nouveau Programme pour les Villes (NP), adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable de 2016. Le NP est axé sur les personnes, la prospérité, la paix et les

partenariats en milieu urbain, et est un catalyseur pour les ODD. Ses engagements comprennent : renforcer la résilience des villes, accorder une attention particulière à l'amélioration des bidonvilles et des établissements informels, et promouvoir un travail digne pour tous, en reconnaissant la contribution des travailleurs marginalisés dans l'économie informelle. Le bilan NP 2018 souligne, en outre, l'importance cruciale de l'intégration des partenaires ressources dans ses processus de production de connaissances et de rapports.

Le rapport découle de la résolution 24/11 du Conseil d'Administration d'ONU-Habitat qui vise à approfondir la base de connaissance du Programme des Nations Unies pour les établissements humains par la documentation et la diffusion des bonnes pratiques et outils sur les économies urbaines et informelles à petite échelle. Le rapport a été élaboré en collaboration avec le Programme participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB), un effort conjoint du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, de la Commission Européenne et de l'ONU-Habitat, pour fournir des cadres novateurs et porteurs qui soutiennent, particulièrement à l'échelle de la ville, l'amélioration participative des bidonvilles. Dans le cadre du PPAB, les fonds gérés par les communautés — une innovation clé — consacrent un pourcentage de l'ensemble des fonds d'amélioration pour des projets communautaires par le biais d'un fonds renouvelable, permettant, à ce jour, d'avoir amélioré les conditions de vie de plus de 250 000 personnes.

Malgré la richesse des connaissances sur les bidonvilles et les établissements informels et l'essor de l'économie informelle urbaine, il y a relativement peu d'information sur l'intersection entre les deux. Le présent rapport comble cette lacune en se penchant sur les caractéristiques et le potentiel de l'économie et de l'entreprise des bidonvilles et des établissements informels, et donne des exemples de bonnes pratiques sur le potentiel et l'inclusion de la manière dont l'appui aux entreprises économiques peut renforcer l'amélioration participative dans les zones urbaines critiques.



Remerciements

Auteurs : Yap Kioe Sheng, Alison Brown, Kerstin Sommer, George Gachie

Éditeur: Will Horsfield

Conception graphique: Peter Cheseret

Photos: Julius Mwelu, Shutterstock

Contents

Avant Propos	i
Remerciements	ii
01. Introduction	1
02. Le contexte	3
2.1 La pauvreté urbaine, les bidonvilles et les établissements informels.....	3
2.2 Définition de l'économie informelle.....	4
2.3. L'importance de l'économie informelle.....	5
2.4 L'amélioration participative des bidonvilles.....	6
03. L'économie des bidonvilles et établissements informels	9
3.1 Les types d'entreprises des établissements informels.....	9
3.2 L'emplacement.....	10
3.3 Les secteurs.....	11
3.4 Dynamique de l'entreprise au sein des établissements informels.....	14
04. Caractéristiques de l'économie des bidonvilles et établissements informels	17
4.1 L'économie solidaire.....	17
4.2 L'aspect du genre dans les entreprises informelles.....	20
4.3 Les jeunes et l'emploi.....	20
4.4 Le défi de l'activité dans les établissements informels.....	21
05. L'amélioration des quartiers et le développement économique local	27
5.1 L'amélioration des quartiers et le développement économique local.....	27
5.2 Les politiques d'amélioration.....	28
5.3 Les enjeux du développement économique local et de la gouvernance urbaine.....	31
5.4 La planification spatiale et le développement des capacités.....	32
5.5 La collaboration.....	35
5.6 Vers la formalisation?.....	37
Bibliographie	40



Tableaux, Encadrés et Cartes

Encadrés

Encadré 1 : Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB) de l'ONU-Habitat.....	6
Encadré 2 : Les avantages d'une meilleure hygiène à Mzuzu, Malawi et Bissighin, Burkina Faso	13
Encadré 3 : Fonds d'emprunt communautaires à Majengo, Kilifi, Kenya et Nkol-Bikok, Cameroun	14
Encadré 4 : Organisation communautaire pour l'amélioration du bidonville de Ga-Mashie, Accra.....	29
Encadré 5 : Le Programme communautaire d'amélioration des infrastructures et des ressources de Dar es-Salaam	30
Encadré 6 : Les activités de subsistance dans le cadre du Programme de Développement Urbain du BRAC au Bangladesh	34
Encadré 7 : Programme intégré d'amélioration et de formation des jeunes, Rio+ Social Programme 2011-17, Brésil	36

Tables

Tableau 1 : Contribution du secteur informel (hors agriculture) au PIB de certains pays (%)	5
---	---

Maps

Carte 1 : Manzese, habitat non planifié, Dar es-Salaam, regroupement d'entreprises le long de routes améliorées	30
---	----



01.

Introduction

Selon certaines estimations, un milliard de personnes vivent actuellement dans des bidonvilles ou des établissements informels, soit près de 30 pour cent de la population urbaine mondiale. Parallèlement, dans de nombreuses villes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, l'économie informelle est une source clé d'emploi, occupant devla moitié aux trois quarts de la main-d'œuvre urbaine (non agricole).

Le présent rapport se penche sur l'intersection entre les bidonvilles et les établissements informels et l'économie informelle pour sensibiliser les communautés, autorités locales, ONG et autres acteurs urbains au potentiel de leur économie locale —principalement informelle — comme facteur d'amélioration des bidonvilles, de développement économique et de réduction de la pauvreté. Ce document accompagne un rapport précédemment publié par l'ONU-Habitat intitulé *Enhancing Productivity in the Urban Informal Economy* (ONU-Habitat, 2017).

Les bidonvilles et établissements informels constituent souvent d'intenses centres d'activité économique, avec un amalgame de petites entreprises et de travail à domicile desservant tant bien les populations locales que l'ensemble de la ville. Cependant, jusqu'à présent, les programmes d'amélioration de l'habitat se sont concentrés sur le régime foncier et les infrastructures, avec une conscience limitée de la diversité, des réseaux et des spécificités de l'entreprise économique que l'on trouve dans les bidonvilles et les établissements informels. Le potentiel de l'économie

informelle n'est pas encore bien compris — les types, réseaux et emplacements des activités économiques, sa contribution à l'emploi, la création des revenus et la croissance économique, la dimension du genre — et sa contribution potentielle à l'amélioration des bidonvilles et la réduction de la pauvreté ne sont pas encore bien reconnues.

Beaucoup a été écrit sur l'amélioration des bidonvilles et sur l'économie informelle urbaine, mais peu de recherches ont été menées sur l'intersection de ces deux domaines importants. Le présent rapport vise à combler cette lacune et à renforcer les liens entre l'amélioration des bidonvilles, les moyens de subsistance et la meilleure qualité de vie. Il vise à démontrer l'importance de l'économie informelle dans les bidonvilles et établissements informels, tant pour les résidents que pour l'économie urbaine de la ville entière, et voir comment accroître les moyens de subsistance et développer l'économie locale. Ce rapport se base sur les expériences du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles de l'ONU-Habitat et d'autres projets et programmes similaires.

Le rapport comporte cinq chapitres. Après l'introduction, le chapitre 2 décrit le contexte des bidonvilles et établissements informels et l'économie informelle, ainsi qu'un bref aperçu du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles de l'ONU-Habitat. Le chapitre 3 examine l'économie de ces établissements et plus particulièrement les secteurs, la localisation et la viabilité des entreprises. Le chapitre 4 établit les attributs distinctifs des économies locales typiques des établissements à faible revenu. Le chapitre 5 examine les approches en matière d'amélioration urbaine et la contribution potentielle des économies locales à l'amélioration participative des bidonvilles. Ces approches sont illustrées par des études de cas sur l'amélioration de l'habitat dans différents pays du monde qui ont eu un impact positif sur l'économie locale.

un milliard de personnes vivent actuellement dans des bidonvilles ou des établissements informels, soit près de 30 pour cent de la population urbaine mondiale



02.

Le contexte

Le XXI^e siècle est témoin d'un monde qui s'urbanise, mais aussi d'une urbanisation de la pauvreté, comme en témoignent la prolifération des bidonvilles et des établissements informels et l'expansion de l'économie informelle dans de nombreuses villes du sud global. Le chapitre 2 fait le point sur la situation, examine le contexte de pauvreté dans lequel vivent de nombreuses personnes dans les villes, l'importance de l'économie informelle et l'approche participative adoptée par ONU-Habitat en partenariat avec les gouvernements ACP.

2.1 La pauvreté urbaine, les bidonvilles et les établissements informels

La pauvreté urbaine est multidimensionnelle — c'est une condition qui se caractérise par de faibles revenus, un logement inadéquat, un accès insuffisant aux services essentiels et l'exclusion de différents avantages de la société urbaine et du développement économique. Pour échapper à la pauvreté, les populations marginalisées en milieu urbain ont besoin d'un emploi convenablement rémunéré, de solides connaissances, de compétences et d'une bonne santé. Pour ce faire, il faut avoir accès à l'éducation et aux soins de santé, à un logement décent et à des services urbains, ce qui nécessite un certain niveau de revenus, des droits d'accès et la reconnaissance de leur potentiel d'autoassistance.

La population urbaine de nombreuses villes des pays en développement augmente rapidement. Les populations urbaines sont gonflées par l'accroissement naturel, l'exode rural et les migrations internationales. De nombreuses villes, en particulier en Afrique, connaissent également une « explosion démographique de la jeunesse », avec l'arrivée massive d'une cohorte de jeunes sur le marché du travail. Bon nombre de ces travailleurs urbains cherchent un emploi ou un travail à leur compte dans l'économie informelle

urbaine. La valeur de leurs entreprises ne doit pas être sous-estimée puisqu'elles produisent des biens et des services destinés aux citoyens marginalisés, à la population urbaine globale et aux marchés mondiaux.

Les secteurs public et privé sont incapables de fournir des logements décents et abordables ou d'étendre leurs services d'infrastructure à cette population urbaine en expansion, si bien qu'un grand nombre de personnes vivent dans des logements inadéquats et mal construits. Selon les Nations Unies, un « ménage habitant un bidonville » est défini comme un groupe de personnes vivant sous un même toit et où il y manque un ou plusieurs des éléments suivants : a) un logement durable à caractère permanent ; b) un espace de vie suffisant ; c) un accès à l'eau potable en quantité suffisante à un prix raisonnable ; d) un accès à un système sanitaire adéquat ; e) une sécurité foncière empêchant les évictions forcées (ONU-Habitat, 2006 : 21). L'ONU-Habitat (2016 : 13) utilise les termes de « bidonvilles et établissements informels » pour désigner des zones où ces ménages sont nombreux, mais il n'existe pas de consensus mondial sur cette définition puisque ces habitats sont différents d'un pays à l'autre, d'une ville à l'autre ou à l'intérieur d'une même ville.

Certains critiquent l'utilisation du terme « bidonville » en raison de ses connotations négatives et de la confusion qu'il entretient entre la qualité du logement et le statut de ses occupants (Gilbert, 2007). Un grand nombre de ces établissements sont ce que Stokes (1962) appelle les « bidonvilles de l'espoir », dans la mesure où les résidents espèrent améliorer leur qualité de vie grâce à leurs efforts. Souvent, ces établissements se sont développés de façon informelle et en dehors du cadre réglementaire de la ville. La signification du terme « informel » est, cependant, aussi sujette à débat. Roy (2005) soutient que de nombreux nouveaux établissements urbains ne respectent pas les règlements, mais que l'informalité

dans les établissements de classe moyenne est traitée différemment de celle des régions plus pauvres. Ainsi, la formalité et l'informalité ne sont pas des catégories fixes basées sur des critères clairs, mais plutôt un continuum, négocié au cas par cas.

Lorsqu'un habitat informel d'une zone plus pauvre est amélioré, l'accent est souvent mis sur l'environnement bâti et les équipements physiques (« esthétisation de la pauvreté ») au détriment des moyens de subsistance, des salaires et des capacités politiques des habitants. Ce qui est pourtant en jeu dans l'informalité urbaine, c'est le droit à la ville et non le simple accès aux infrastructures et à la terre. Théorie urbaine tout aussi importante, le concept longuement débattu du « droit à la ville » remet en question le rôle dominant de la propriété urbaine dans l'accumulation capitaliste et propose un modèle de ville et de société souvent qualifié de « démocratique » ou « juste » où tous les résidents jouissent du droit collectif de participer à la vie urbaine (Harvey, 2008; Marcuse, 2009; Brown, 2013).

L'accès à un logement adéquat et à des moyens de subsistance décents est essentiel et permet aux citoyens d'échapper à la pauvreté, sachant que ces deux éléments sont étroitement liés. L'activité économique des ménages à faible revenu se déroule souvent à l'intérieur du foyer, lieu servant autant à la reproduction (assurant la protection, la vie intime et la vie familiale) qu'à la production (en tant que capital économique générateur de revenus, d'épargne et d'investissement). Ces deux aspects sont intrinsèquement liés : une maison de bonne qualité a un plus grand potentiel générateur de revenus, tandis qu'un revenu plus élevé peut être utilisé pour améliorer les conditions de logement. Certains gouvernements en ont conclu que l'amélioration des bidonvilles et établissements informels permet d'améliorer la qualité de vie des populations marginalisées. Étant donné le lien étroit existant entre le logement et les revenus, l'amélioration des bidonvilles et des établissements informels devrait inclure à la fois de l'aspect physique de l'habitat (infrastructure et logement) et le développement de l'économie locale (souvent informelle).

2.2 Définition de l'économie informelle

Lorsque le terme *informel* a été introduit pour la première fois dans les années 1970, il a été utilisé pour désigner une économie considérée comme résiduelle et temporaire. Aujourd'hui, il est reconnu que

l'économie informelle n'est ni temporaire ni résiduelle. C'est en fait l'élément vital de nombreuses villes, fournissant des emplois à un grand nombre, voire à la majorité, des citoyens, et fournissant des biens et services essentiels et abordables aux populations à faible et moyen revenu, et qui profite à l'économie urbaine, nationale et même mondiale. Les débats sur la logique économique sont loin d'être clos (Chen, 2012), mais selon certains auteurs, l'entreprise informelle est une réponse à la mondialisation de l'économie (Cross and Karides, 2007). Il est de plus en plus difficile de faire la distinction entre économie formelle et informelle. De nombreux gouvernements, confrontés à une concurrence mondiale féroce, dérèglent leurs économies, tandis que les entreprises formelles tendent à assouplir leurs contrats avec les travailleurs ou à sous-traiter leur production à des entreprises informelles.

Il n'existe pas de définition universellement acceptée de *l'économie informelle*, mais la communauté statistique internationale a fait de grands progrès au cours des deux dernières décennies en établissant un cadre conceptuel commun qui est maintenant largement utilisé et qui se base sur trois termes interreliés :

- Le **secteur informel** concerne l'emploi et la production dans des entreprises non incorporées, non enregistrées ou de petite taille.
- **L'emploi informel** concerne des emplois sans protection sociale : travailleurs indépendants ou employeurs à leur propre compte travaillant dans leur propre entreprise du secteur informel ; tous les travailleurs familiaux contribuent ; les employés qui occupent un travail informel, c'est-à-dire qui ne bénéficient pas d'une protection légale ou de sécurité sociale ; les membres de coopératives de producteurs informels ; et les travailleurs indépendants produisant des biens destinés exclusivement à l'utilisation finale par leur ménage.
- **L'économie informelle** concerne toutes les unités, activités et travailleurs ainsi définis ainsi que leurs productions. Toutefois, l'informalité existe dans tout un continuum de droits et de réglementations, de sorte que les travailleurs informels peuvent se conformer aux exigences réglementaires à certains égards (par exemple, payer des honoraires journaliers), mais pas à d'autres (par exemple, opérer dans un espace non sécurisé) (ONU-Habitat, 2017 : 4).

Tableau 1 : Contribution du secteur informel (hors agriculture) au PIB de certains pays (%)

Afrique subsaharienne		Proche-Orient et Afrique du Nord		Asie		Amérique latine	
Bénin (2000)	61,8	Algérie (2003)	30,4	Inde (s.o.)	46,3	Colombie (2006)	(s.o.)
Burkina Faso (2000)	36,2	Égypte (2008)	16,9			Guatemala (2006)	32,2
Cameroun (2003)	46,3	Iran (2007)	31,1			Honduras (2006)	34,0
Niger (2009)	51,5	Palestine (2007)	33,4			Venezuela (2006)	18,1
Sénégal (2000)	48,8	Tunisie (2004)	34,1				
Togo (2000)	56,4						

Source : OIT, 2013 22

2.3. L'importance de l'économie informelle

L'importance de l'économie informelle en matière d'emplois et de sa contribution à l'économie totale est difficile à évaluer. Dans la plupart des régions en développement, l'emploi informel représente plus de la moitié des emplois non agricoles : 82 pour cent en Asie du Sud, 66 pour cent en Afrique subsaharienne, 65 pour cent en Asie du Sud et du Sud-Est, 51 pour cent en Amérique latine et 45 pour cent au Proche Orient et en Afrique du Nord. Cependant, les indicateurs régionaux masquent une grande disparité au sein des régions — l'emploi informel varie de 33 à 82 pour cent dans les pays de l'Afrique subsaharienne et de 42 à 73 pour cent dans les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (Vanek et coll., 2014).

Estimations nationales : Bien que les revenus et les bénéfices soient faibles, l'activité globale au sein de l'économie informelle contribue de manière considérable au produit intérieur brut (PIB) de nombreux pays en développement.

Le tableau 1 présente des estimations de la contribution des entreprises du secteur informel (plutôt que de l'emploi informel) au PIB de certains pays, montrant la place centrale, et non marginale, de ces activités dans l'économie de nombreux pays.

Estimations à l'échelle des villes : Au niveau des villes, les estimations sont difficiles à obtenir, mais néanmoins nécessaires pour apprécier le niveau d'inclusion économique. L'institut français DIAL a utilisé la méthode d'enquête 1-2-3 pour estimer la taille de l'économie informelle dans 11 villes en utilisant trois enquêtes séquentielles : une enquête sur les forces de travail utilisant des indicateurs standard du OIT ; des entretiens avec un échantillon d'entreprises informelles et une enquête sur les dépenses (Herrera et coll., 2012).

Toutefois, il est souvent difficile d'obtenir des estimations fiables à l'échelle de la ville en raison de la taille souvent trop petite de l'échantillon de travailleurs obtenu.

Politique urbaine : Malgré la taille de l'économie informelle, de nombreux gouvernements locaux hésitent à reconnaître pleinement les activités économiques informelles et les établissements spontanés, car ils associent l'informalité à l'absence d'autorisation et l'illégalité, considérées comme incompatibles avec les villes modernes et en voie de mondialisation. Ainsi, ils ne soutiennent pas les entreprises informelles et les établissements informels, bien qu'un tel soutien puisse améliorer sensiblement la qualité de vie et améliorer les résultats économiques. Les politiques vont souvent de la négligence bénigne à l'expulsion et au harcèlement (Brown and Smith, 2016: 20). Pourtant, on commence à prendre conscience que les autorités urbaines sont incapables d'offrir une solution alternative à l'économie informelle ou aux établissements informels et qu'il est plus avantageux de collaborer avec les entrepreneurs



Encadré 1 : Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB) de l'ONU-Habitat

Depuis 2008, le *Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles* (PPAB) de l'ONU-Habitat, lancé par la Commission Européenne et le Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), a adopté une approche intégrée pour relever les défis posés par la pauvreté urbaine dans les bidonvilles et établissements informels. Le programme vise à améliorer les conditions de vie des citoyens défavorisés en améliorant la capacité des acteurs urbains à comprendre et à traiter collectivement la nature multidimensionnelle du problème de logement et élaborer et mettre en œuvre des réponses adaptées et durables. Il vise également à concevoir des politiques et des réglementations urbaines favorables aux plus défavorisés et des stratégies à l'échelle de la ville qui intègrent les établissements informels dans le tissu urbain plus large et réalisent ainsi le potentiel des habitants.

Le PPAB s'attaque aux modèles de développement urbain inéquitables et inégaux que représentent les bidonvilles et les établissements informels. Il fait participer les communautés et les principaux acteurs urbains, en les plaçant au centre des efforts visant à améliorer la vie des habitants des bidonvilles. En mettant en valeur leurs connaissances, leurs compétences et leurs capacités, le PPAB favorise l'appropriation et la responsabilisation des bénéficiaires et ainsi, favorise la durabilité des projets. Le PPAB promeut également une approche inclusive à l'échelle de la ville pour améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles en encourageant l'évolution des mentalités des bénéficiaires potentiels et en nouant des liens institutionnels et de planification propre à engendrer une urbanisation durable. La mise en place de partenariats stratégiques, de cadres de gestion cohérents et de stratégies de financement efficaces et adaptées à la situation favorise l'intégration des bidonvilles dans la ville. L'effet de levier des partenariats permet la diversification des sources de financement et de renforcer les structures institutionnelles et de gouvernance.

Le PPAB est fondé sur 1) *une analyse intersectorielle* pour comprendre les caractéristiques et les défis de l'urbanisation; 2) *une participation large et inclusive* des différents acteurs pour tirer parti des connaissances locales dans la compréhension du contexte local et pour construire un consensus sur les questions urbaines, en impliquant activement les groupes vulnérables et marginalisés; 3) *une approche basée sur les droits de la personne* et normes de droits universels pour garantir un développement équitable, durable et juste envers tous; 4) *une approche en fonction du genre* pour qu'hommes et femmes soient également impliqués dans les activités, la production et les résultats; 5) *une gestion axée sur les résultats pour planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer le programme*; 6) *une coopération Sud-Sud* pour encourager le partage des connaissances et l'apprentissage mutuel entre les pays participants.

Au cœur de son action, le PPAB veut *encourager les communautés locales à initier, conduire et réaliser des projets pratiques* qui répondent à leurs besoins et à leurs aspirations, et renforcer les réseaux multipartites locaux, en impliquant les femmes et les jeunes, par exemple par le biais d'un Fonds Géré par la Communauté (FGC). Le FGC est une innovation clé du PPAB consacrant un pourcentage de l'ensemble des fonds destiné à l'amélioration des bidonvilles dans des projets communautaires stimulant l'augmentation moyens de subsistance et le développement de l'économie informelle. Les fonds investis dans les FGC combinés aux demandes pour financer des projets initiés par des femmes et de leur présence au sein des comités de projet dans des postes de leadership (minimum 40%), ont permis à 268 000 femmes et jeunes vivant dans les bidonvilles d'améliorer leurs conditions de vie.

Le PPAB, qui est maintenant entré dans sa troisième phase, est au cœur de la philosophie des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 et agit directement sur cinq aspects fondamentaux pour l'humanité et la planète : **les personnes, la prospérité, la planète, la paix et les partenariats**. Le PPAB, comme programme global, sert à véhiculer le message « Ne laisser personne de côté à l'horizon 2030. » Il est conçu pour répondre spécifiquement aux exigences de l'ODD 11.1 : « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et améliorer les quartiers de bidonvilles », ainsi que les objectifs 1, 5, 6, 7, 10, 16 et 17. Le programme répond en outre au cadre établi du Nouvel Agenda Urbain (NAU), qui démontre par son action sur le terrain qu'il est possible de transformer la vie des personnes vivant dans les bidonvilles, incitant ainsi les pays à consacrer davantage d'efforts et de ressources à l'amélioration et la prévention des bidonvilles, en vue de résoudre ce grave problème d'ici le temps visé par l'Agenda 2030.

Source : Documents du PPAB

informels et les résidents des quartiers pour améliorer leurs entreprises, leurs maisons et l'environnement plutôt que d'essayer de les expulser ou de restreindre leurs activités.

2.4 L'amélioration participative des bidonvilles

Au cours des dernières décennies, les politiques relatives aux établissements informels ont évolué : les expulsions des années 1970 et 1980, l'entraide et l'amélioration *in situ* reconnaissant les établissements informels en tant que phénomène structurel dans

les années 1990 et l'approche actuelle qui consiste à mettre en œuvre des politiques facilitantes qui traitent des problèmes liés aux infrastructures et à l'insécurité foncière en partenariat avec les habitants des établissements informels (UNHSP 2003 : 128-132). Récemment, des approches participatives, qui intègrent le travail conjoint entre les gouvernements nationaux et locaux et les communautés dans des programmes d'amélioration, avec des méthodes holistiques qui incluent à la fois des aménagements physiques et des actions sur la santé, l'éducation et les moyens de subsistance sont maintenant de bonnes pratiques, notamment l'approche adoptée par ONU-Habitat (voir encadré 1).

Les points clés

- La pauvreté urbaine est une condition multidimensionnelle qui comprend un faible revenu, un logement inadéquat, le manque d'accès aux services et l'exclusion des autres aspects de la vie urbaine. L'accès à un logement adéquat et à des activités de subsistances en suffisantes quantités sont tous deux essentiels pour permettent aux citoyens de sortir de la pauvreté.
- Pour échapper à la pauvreté, les gens ont besoin d'un emploi convenablement rémunéré, de connaissances, de compétences et d'une bonne santé. Il est donc essentiel de s'appuyer sur les initiatives d'entre-aide que les habitants ont déjà adoptées pour trouver du travail.
- L'économie informelle tient une place importante et, dans certains pays à faibles revenus contribue à 30-60 % du PIB et fournissant 4 emplois urbains sur 5.
- Les études démontrent qu'il existe dans les bidonvilles un fort capital économique, culturel et social. Si certains bidonvilles et établissements informels sont des zones urbaines défavorisées, les gens gagnent aussi leur vie, élèvent des familles et contribuent à l'économie urbaine en général. L'énergie et la créativité économique des habitants des bidonvilles devraient être reconnues et intégrées dans les activités d'amélioration urbaine.
- Les habitants et les travailleurs informels contribuent à l'économie formelle et informelle, ils procurent une main-d'œuvre bon marché, permettent la délocalisation de la production par la sous-traitance ou paient les charges relatives à leurs activités. Alors que l'on considère souvent que les habitants des bidonvilles « ne contribuent pas » à l'impôt, ils paient souvent des sommes importantes aux autorités locales et à d'autres pour les droits d'exploitation d'une entreprise.
- L'amélioration participative des bidonvilles s'est historiquement concentrée sur l'amélioration des infrastructures et du logement, avec un accent limité sur les moyens de subsistance. Toutefois, il existe un potentiel considérable pour des programmes de revalorisation visant à accroître les possibilités d'emploi pour les résidents de l'habitat informel, et pour une économie locale améliorée afin de contribuer aux objectifs d'amélioration.

Bien que les moyens de subsistance soient parfois intégrés dans les programmes participatifs d'amélioration, ils n'en ont pas été au centre des préoccupations. L'amélioration des infrastructures d'un établissement a un impact sur l'économie locale et l'augmentation des possibilités d'emploi et des revenus contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie locales. L'amélioration cherche déjà à intégrer les établissements informels dans le tissu urbain de la ville entière, mais devrait aussi viser à renforcer les liens entre l'économie locale et celle de la ville entière, afin de favoriser de nouvelles opportunités économiques. Le présent rapport explore ce potentiel de manière plus approfondie.



03.

L'économie des bidonvilles et établissements informels

Les établissements informels et leurs économies ont leurs spécificités correspondant aux conditions, besoins et priorités particuliers des populations marginalisées en milieu urbain. Il est essentiel d'acquiescer une compréhension approfondie de l'économie locale des établissements informels et de concevoir des approches d'aménagement inclusives qui ne fragilisent pas son équilibre. Le chapitre 3 examine certains des attributs et des secteurs de l'économie locale complexe des établissements informels, comme l'illustre la citation suivante.

Dharavi [qui, avec son million d'habitants est peut-être le plus grand établissement informel du monde] n'est pas seulement un lieu d'habitation, c'est aussi un formidable employeur. Il se dit que le nombre de personnes qui viennent chaque jour y travailler est plus important que celui des résidents qui le quittent pour aller travailler en ville. La valeur des entreprises ici estime un chiffre d'affaires à plusieurs millions d'euros, mais personne ne peut le dire avec certitude. Une grande partie de la production n'est jamais enregistrée dans le livre d'un comptable et il est difficile d'avoir une vue d'ensemble, même de l'intérieur. Des ateliers de toutes sortes, le recyclage, l'industrie plastique ou alimentaire, l'imprimerie et le cuir sont de grandes entreprises. Mais vous pouvez trouver des artisans hautement qualifiés dans presque tous les domaines, potiers, tailleurs, charpentiers, ainsi que dans les services alimentaires et la restauration qui desservent toute l'agglomération de Mumbai. De nombreux produits sont destinés au marché international, des produits courants sont fabriqués à partir de matériaux recyclés avant d'être expédiés et assemblés ailleurs (Engqvist and Lantz, 2008: 149).

Les établissements informels et leur économie diffèrent d'un pays à l'autre, d'une ville à l'autre et à l'intérieur d'une même ville. Certains, comme Dharavi à Mumbai ou Orangi à Karachi, sont fortement peuplés ; d'autres peuvent venir se nicher entre des logements formels et ne compter que quelques maisons. La taille de ces derniers a un impact sur leur économie locale. Les grandes agglomérations génèrent une

forte demande en biens et services, tandis que les plus petits s'intègrent davantage dans les quartiers environnants. L'économie de l'agglomération affecte également celle d'un établissement, dans la mesure où une ville plus riche et dynamique offre un éventail de possibilités aux entreprises informelles qui proposent leurs biens et services à l'extérieur de son périmètre, bien plus qu'une ville pauvre.

L'entreprise au sein des établissements informels est très répandue et comprend à la fois des personnes travaillant à leur compte et des salariées (soit un emploi rémunéré dans une entreprise formelle ou informelle), dont la majorité est informelle. Dans les grandes agglomérations économiquement dynamiques, certains font la navette de l'extérieur pour travailler dans l'établissement informel. Une enquête de la Banque mondiale (2006 : 28, 31) réalisée à Nairobi a révélé que près de la moitié (49 pour cent) de la population adulte des établissements informels étaient salariés, et près de la moitié d'entre eux travaillait régulièrement, l'autre moitié par intermittence. Près de 19 pour cent des adultes étaient des travailleurs indépendants, soit travailleurs autonomes dirigeant leur petite entreprise, soit artisan indépendant, électricien ou plombier. Près de 30 pour cent des ménages des bidonvilles avaient au moins une entreprise génératrice de revenus.

3.1 Les types d'entreprises des établissements informels

Les entreprises dépendent du capital et des compétences de l'entrepreneur, sa localisation, l'espace et les services d'infrastructure disponibles, de la taille et la densité de l'établissement et du niveau de revenu de sa clientèle. Gough et Kellett (2001 : 240) ont identifié cinq types d'activité de base au sein de ces établissements : a) les activités liées

à l'espace, telles la location de pièces et l'agriculture urbaine ; b) la fabrication et la réparation ; c) la vente au détail, particulièrement dans les commerces de proximité ; d) les services personnels, tels la coiffure, le lavage et le repassage ; et e) les activités sociales et communautaires comme l'éducation et les soins de santé.

Les activités rémunératrices peuvent prendre de nombreuses formes : à domicile ou dans une structure séparée (boutique, kiosque ou étalage), dans un marché ouvert ou itinérant. Les vendeurs de rue n'ont pas toujours un emplacement fixe : certains utilisent des chariots tandis que les colporteurs transportent leurs marchandises. Certains vendeurs montent leur boutique toujours au même endroit ; d'autres opèrent à des endroits multiples qui varient d'un jour à l'autre. Dans les établissements informels, les entreprises ont tendance à être petites, exploitées par leur propriétaire et comptant peut-être un ou deux employés et/ou des membres non rémunérés de leur famille. Que l'activité se déroule à domicile ou à l'extérieur, il n'y a généralement pas de distinction claire entre le budget de l'entreprise et celui du ménage. D'une manière générale, il existe deux types d'entreprises à domicile : le travail pour son propre compte et le travail en sous-traitance. Le travail à son propre compte comprend une grande variété d'activités la cuisine, la couture, la vente ou la coiffure. Le travail sous-traité comprend la couture ou le travail à la tâche, une production souvent liée à une chaîne de valeur plus large.

Les entreprises implantées dans un habitat informel peuvent aussi se spécialiser dans un secteur économique et se regrouper avec d'autres ayant des activités connexes, pouvant créer un intérêt pour l'économie urbaine de la ville, comme le recyclage des déchets à Dharavi, Mumbai, ou la fabrication de meubles à Keko, Dar es-Salaam.

3.2 L'emplacement

La localisation spatiale des entreprises dans les établissements informels est déterminée par de nombreux facteurs, notamment l'accessibilité et la visibilité pour clients et les consommateurs ainsi que les disponibilités d'accès aux installations pour les opérateurs. Les principales voies d'accès à une localité, en particulier lorsqu'elles sont réaménagées, sont des emplacements commerciaux particulièrement attractifs (Doyle, 2018). Certains entrepreneurs n'opèrent pas à partir de lieu fixe (par exemple : colporteurs, transporteurs ou journaliers).

Les entreprises de rue

Dans de nombreuses villes, le commerce de rue prospère grâce aux services qu'il offre à la population urbaine. Les vendeurs de rue fournissent des biens et services alimentaires à des prix abordables, particulièrement aux moins nantis, mais aussi aux populations à revenus moyens. Vendeurs de rue, kiosques, petits magasins et commerces de proximité sont tous courants, mais leur présence dépend de la disponibilité de l'espace et de la taille de l'agglomération. Conscients de la valeur des terrains commerciaux, les promoteurs immobiliers informels de Karachi qui planifient et aménagent (illégalement) des bidonvilles et des quartiers informels sur des terrains publics réservent des terrains pour des magasins le long des routes principales dans les quartiers informels. Ils conservent les parcelles jusqu'à ce que le peuplement se consolide et que la demande d'espace pour les magasins et les ateliers augmente. Cela leur permet d'obtenir un prix élevé en vendant des « droits d'utilisation » pour les parcelles commerciales planifiées de manière informelle (Ahmed, S. 2017).

La vente de rue de plats cuisinés est omniprésente pour un certain nombre de raisons. Il peut y avoir une coutume locale de manger au restaurant — les vendeurs de nourriture font partie de la tradition culturelle urbaine, et manger au restaurant est une forme importante de socialisation. Les populations urbaines à faible revenu, mais aussi à revenu moyen, travaillent souvent de longues heures et cumulent parfois deux emplois, leur laissant peu de temps pour cuisiner et les rendant dépendants aux vendeurs de rue. Les populations urbaines plus pauvres achètent quotidiennement leur nourriture et un tel service est offert par les vendeurs de nourriture de rue (Stutter, 2017). Souvent, ils permettent de limiter le coût de la vie pour différentes catégories de la population, ce qui n'est pas négligeable quand le gouvernement essaie de maintenir les salaires à un bas niveau pour que l'économie de la ville reste concurrentielle (Bhowmik, 2005 : 2256, 2259).

Les entreprises à domicile

Le domicile peut servir à l'entreprise de différentes manières. Lipton (1984) en voit l'intérêt dans son adaptabilité à interchanger deux ressources clés : l'espace et le travail. Sans la moindre perte fonctionnelle, l'espace de vie familiale (sommeil, cuisine, repos, garde d'enfants) peut facilement être transformé pour la production (boutique, atelier). De même, le temps consacré au travail domestique peut être converti en temps passé dans l'atelier ou le commerce, dans la mesure où le travail domestique le permet. La

préparation des repas pour nourrir le ménage est complétée par la production de produits alimentaires destinés à la vente, et la nourriture qui n'est pas vendue à la fin de la journée est consommée par le ménage.

Pour les petits commerçants à domicile, le fait d'avoir des membres de la famille comme employés réduit les coûts de main-d'œuvre et offre une flexibilité dans les heures de travail pour s'adapter aux fluctuations des clients. Elle réduit le risque de vol et de dénonciation de toute faute professionnelle, puisque les membres de la famille sont moins susceptibles de déposer une plainte (D'Andrea et coll., 2003 : 9). Il arrive fréquemment que les enfants travaillent à domicile après l'école ce qui libère l'opérateur principal pour d'autres activités, notamment assurer l'approvisionnement (Gough et al, 2003 : 262). L'implication des enfants dans les entreprises familiales est parfois considérée comme une forme de travail des mineurs et une distraction par rapport à la scolarité, mais, d'après des études à Dhaka, Zahir (2016 : 15) a constaté que les enfants acquièrent également des compétences dans un métier spécifique et développent un sens des responsabilités et un sentiment d'appartenance en bas âge.

Il y a bien d'autres avantages du travail à domicile. L'exploitant n'a pas à payer un loyer pour l'espace de travail. Cela permet d'économiser en frais de transport et en temps de déplacement, ce qui est important pour les populations marginalisées pour qui chaque sou et chaque minute compte. Les investissements réalisés pour améliorer les conditions de vie et de travail à domicile sont bénéfiques à la fois pour le logement et le travail. Le travail à domicile facilite la prise en charge des enfants ou des personnes âgées, en particulier lorsque les prestations de sécurité sociale sont limitées. Les travailleurs à domicile peuvent accepter des gains moins élevés si cela profite à leurs enfants ou renforce le filet de sécurité communautaire. L'utilisation du domicile pour des activités économiques informelles est particulièrement importante dans les sociétés où les normes culturelles limitent la mobilité des femmes en dehors du domicile (par exemple, au Bangladesh, les hommes travaillent en dehors du domicile, alors que les femmes et les hommes peuvent travailler à la maison).

Les activités à domicile s'exercent dans deux types de lieux : ceux qui ont un domicile dans une agglomération peuvent répondre aux besoins d'un marché local ou entreprendre du travail en sous-traitance. Cependant, certaines maisons situées le long d'un axe piétonnier ou routier peuvent attirer une clientèle plus large et peuvent donc être utilisées comme boutique ou magasin — l'utilisation de ces espaces précieux dans les quartiers



Cabanon à Walvis Bay

informels peut être achetée ou vendue, mais il existe de nombreux cas où les droits d'utilisation d'espace sont hérités. Cette forme d'héritage traditionnel peut rendre difficile l'accès des nouveaux arrivants à un espace commercialement lucratif (Ghafur, 2002 : 41).

3.3 Les secteurs

La location de pièces

Dans certains quartiers informels, de nombreux résidents préfèrent louer un espace, particulièrement aux nouveaux arrivants dans la région urbaine plutôt que de vivre dans des logements dont ils détiennent de fait (même si c'est de façon informelle) le droit d'occupation. Les travailleurs informels souvent peuvent louer un espace pour travailler — souvent la pièce avant d'une maison. Ces espaces locatifs procurent un logement souple et bon marché à une population urbaine croissante et un revenu supplémentaire à ceux dont les droits d'occupation sont reconnus. Par exemple, en juin 2014, la Namibie a enregistré la deuxième plus forte hausse du prix des maisons dans le monde après Dubai. Cela tenait compte du loyer de pièces situées dans les arrières-cours de bidonvilles et établissements informels. Par exemple, à Walvis Bay où de nombreux occupants louent une cabane de cour arrière, les habitants ont déclaré le besoin de formaliser le mode de tenure (Rapport d'activité du PPAB en Namibie).

La location de pièces est une pratique répandue dans certains établissements informels, et un facteur indispensable à la consolidation des secteurs permettant aux locataires de se loger à moindre coût. De nombreux ménages louent quelques pièces et vivent sur la même parcelle que leurs locataires (Datta, 1995 : 1, 5-6). Les

urbanistes soutiennent parfois que l'établissement ne dispose pas d'infrastructures permettant d'accueillir plusieurs familles sur une seule parcelle. D'autres, s'intéressant à la réduction de la pauvreté, soutiennent que cela répond à un besoin de logement et les résultats positifs pour la famille sont significatifs : a) la parcelle est un actif économique ; b) les conditions de logement sont améliorées ; c) la pauvreté est atténuée et d) le parc immobilier est augmenté.

Une maison est donc bien un actif économique qui procure un revenu locatif. Par exemple, si une famille se fait accorder un terrain dans le cadre d'un programme d'amélioration, elle peut construire une cabane temporaire pour y vivre pendant la construction. Une fois une première pièce construite, elle est souvent louée et le loyer peut servir à construire une deuxième pièce, tandis que la famille continue de vivre dans le logement temporaire. Au final, la maison peut être entièrement louée produisant un revenu suffisant pour que la famille puisse déménager dans un quartier à revenu moyen. L'offre de logements locatifs bon marché devrait être bien accueillie par les autorités, car le logement locatif est un secteur critique du marché du logement urbain.

Certaines pièces sont aussi louées à des fins d'emploi, soit la pièce avant pouvant servir de boutique ou d'atelier. Lorsque le locataire est affilié au propriétaire, la pièce peut faire partie intégrante de la maison ; si ce n'est pas le cas, la pièce louée peut avoir une entrée séparée dans la rue. Souvent, il n'est pas prévu de louer des chambres lorsque la maison est construite ; une chambre est ajoutée après un certain temps et est louée pour gagner un revenu supplémentaire (Hoffman et coll., 1991 : 192-193).

Dans certaines villes, le logement locatif consiste simplement en une ou deux pièces dans une maison occupée par son propriétaire ; dans d'autres villes, le logement locatif est la forme dominante d'occupation dans les quartiers informels. Selon une étude sur les établissements informels menée à Nairobi, 92 pour cent des ménages étaient locataires-payeurs pour seulement 8 pour cent de propriétaires-occupants. Même au sein du petit groupe des propriétaires-occupants, 60 pour cent louaient au moins une chambre et étaient des propriétaires résidents. La grande majorité était des propriétaires absents ou plutôt des « propriétaires de structures » absents, puisque seuls quelques un étaient propriétaires du terrain en tant que tel. Les conditions de logement dans les établissements informels de Nairobi étaient médiocres en matière de location, d'infrastructure, de qualité de l'habitat et de voisinage, mais l'activité de

propriétaire dans un bidonville était très lucrative. Dans un grand établissement informel, Kibera, il n'a fallu que 9,75 mois au propriétaire pour amortir les frais de construction d'une pièce (Gulyani et Talukdar, 2008 : 1921, 1924, 1929).

Les services et les transports

Le secteur des services joue un rôle important dans l'économie des établissements informels. Cela comprend les services personnels comme les salons de coiffure ou de beauté, la lessive et le repassage, les magasins d'alimentation frais ou cuisinés et de boissons, les cliniques et les dentistes, la vente de vêtements neufs ou d'occasion et la réparation de motocyclettes, de téléphones cellulaires et de matériel électrique et électronique. Les clients peuvent être à la fois des résidents du lieu et des passants.

Le transport informel est un service indispensable dans des villes où la croissance urbaine rapide met à rude épreuve les transports publics et privés formels et les systèmes de transport en commun sont trop coûteux pour les moins nantis des villes. Les mototaxis et les petites fourgonnettes en sont de bons exemples de transport informel et comptent parmi les premières activités économiques à émerger dans un nouveau quartier informel. Les quartiers informels et les bidonvilles sont souvent situés dans des endroits difficiles d'accès par les transports publics formels, car les rues étroites et sinueuses et les routes non asphaltées empêchent les gros véhicules d'y accéder. Le transport informel est aussi un grand pourvoyeur d'emplois : avec des véhicules de petite taille, loués ou achetés, le secteur informel comble le vide laissé par les transports formels et prend en charge les personnes ou les biens vers des destinations difficiles d'accès.

En raison du manque d'infrastructure adéquate, les vendeurs privés créent de petites entreprises de vente d'eau ou d'électricité ou de nettoyage ou d'entretien des toilettes. Les vendeurs d'eau sont réputés pour leur esprit d'entreprise et leur capacité à livrer leurs marchandises aux populations marginalisées dans des zones difficiles à desservir avec des infrastructures classiques. Comme les vendeurs d'eau ont tendance à facturer plus cher que les services publics, on les méprise souvent parce qu'ils exploitent les besoins fondamentaux des gens en eau, et les gouvernements de certaines villes découragent activement la vente d'eau. Les vendeurs d'eau peuvent tenir un kiosque où ils vendent l'eau puisée d'une nappe peu profonde, d'un forage, d'un branchement commercial ou domestique. Certains consommateurs transportent eux-mêmes l'eau jusque chez eux, mais les vendeurs peuvent aussi

acheminer l'eau dans des conteneurs chargés sur une bicyclette, dans une carriole poussée à la main, ou tirée par un animal ou à moteur jusqu'aux maisons et petits commerces (Kjellen and McGranahan, 2006:1-2, 19).

Dans de nombreuses villes des pays en développement, le réseau d'assainissement, quand il y en a un, ne concerne que le centre-ville traditionnel. La plupart des établissements informels n'ont pas de réseau d'égout; les excréments et les eaux usées sont évacués sur place. Les habitants utilisent des latrines à fosse et drainer leurs eaux usées à même le sol; lorsque la fosse est remplie, elle doit être vidée ou une autre fosse doit être creusée. L'opération se fait souvent manuellement ou par camions aspirateurs. Les fosses septiques sont une option plus hygiénique, mais elles coûtent plus cher, nécessitent plus d'espace et doivent aussi être vidées régulièrement. Le nettoyage des latrines et des fosses septiques est une activité économique qui a incité certains à créer leur entreprise. Dans certains quartiers informels, le gouvernement a construit des toilettes, laissées en concession à des opérateurs privés qui en font payer l'utilisation aux résidents; dans d'autres villes, des entrepreneurs privés se sont occupés de leur construction et leur utilisation (Kjellen and McGranahan, 2006:6-7).

Construction et production

Dans un habitat informel nouveau ou en cours d'amélioration, la construction est un secteur important de l'économie informelle. Le secteur comprend à la fois les travailleurs de la construction tels que les charpentiers, les plombiers et les maçons, ainsi que les producteurs et les vendeurs de matériaux de construction, un processus qui peut être mis à profit dans le cadre du programme d'amélioration (Encadré 3). À Karachi, le fabricant de blocs fait généralement partie de l'équipe d'entrepreneurs informels qui ont conçu l'aménagement et organisé l'occupation des terres publiques pour la création d'un habitat informel. Une fois que les gens commencent à s'installer sur le site, les fabricants de blocs vendent des matériaux de construction, ainsi que des prêts pour les matériaux et la construction de maisons, car ils ont un intérêt commercial dans le succès de l'établissement.

Dans les établissements informels de Dhaka, comme dans d'autres villes de pays en développement, les entreprises à domicile sont de grands pourvoyeurs d'emplois urbains informels relevant de différents secteurs industriels. Le type d'activité dépend de l'économie environnante et peut être spécifique au genre. À Dhaka, les femmes travaillent surtout dans la cuisine, la couture, la fabrication de produits en

Encadré 2 : Les avantages d'une meilleure hygiène à Mzuzu, Malawi et Bissighin, Burkina Faso

Salisbury Lines, Mzuzu, Malawi: selon une étude menée en 2011 et mise à jour en 2015, dans le quartier Salisbury Lines, près de 8 ménages sur 10 utilisaient « un système d'assainissement non amélioré ou médiocre » ce qui obligeait les habitants à payer pour des installations propres et sûres. Par conséquent, les résidents de Salisbury Lines ont accordé la priorité à la construction de toilettes dans le cadre de la phase III du PPAB. Le défi ne consistait pas simplement d'améliorer les blocs sanitaires de quelques maisons, mais d'utiliser une technologie adéquate pour s'assurer que les ménages ne reviennent pas à payer pour leur utilisation.

Marché de Bissighin, Burkina Faso : Le marché informel de Bissighin est le seul centre commercial desservant le quartier et ses alentours (Bassinko, Marcoussis, Silmiougou). Il est né d'une initiative populaire, mais développé sans de toilettes publiques, obligeant les marchands et les clients à marcher des kilomètres, entraînant de lourdes conséquences. La construction de toilettes publiques s'est réalisée grâce à l'initiative communautaire dans le cadre du PPAB avec pour but i) de faciliter l'accès de la communauté à un service de base, ii) d'améliorer l'hygiène et la santé de la population et iii) réduire le temps passé par les commerçants et les clients à chercher un endroit pour satisfaire leurs besoins, ce qui avait obligé certains commerçants à laisser leur magasin sans surveillance et à perdre la clientèle.

Source : Documents programme PPAB

bambou, la poterie, la fabrication de balais, tandis que les hommes peignent et sculptent le bois de façon traditionnelle. De plus en plus, les femmes se lancent dans la confection de vêtements, car les usines sous-traitent leur production à des entreprises informelles (souvent à domicile). La participation des femmes à la population active est essentielle à la survie de la plupart des ménages. Les femmes qui travaillent à domicile peuvent être divisées en deux catégories : les travailleuses indépendantes et les travailleuses sous-traitantes. Au Bangladesh, la majorité d'entre elles sont des ouvrières payées à la pièce, en sous-traitance directe ou par intermédiaire. La distinction entre les travailleurs indépendants et les travailleurs sous-traitants réside principalement dans le niveau de pouvoir de décision (Ahmed, 2017 : 164).

Agriculture urbaine

L'agriculture urbaine existe dans de nombreux bidonvilles et établissements informels là où l'espace est disponible. L'agriculture urbaine peut être pratiquée sur la parcelle elle-même, sur des bandes de terre dégagées le long des routes ou des voies ferrées, sur de grands espaces ouverts à l'intérieur ou à proximité de la commune ou sur des balcons ou des toits. En ville, l'agriculture implique souvent la culture de fruits et légumes et la production d'œufs, de lait et de viande à partir de petits animaux, pour la consommation personnelle ou la vente. Bien que la production par producteur soit souvent faible, un grand

Encadré 3 : Fonds d'emprunt communautaires à Majengo, Kilifi, Kenya et Nkol-Bikok, Cameroun

Formation aux métiers de la construction à Majengo, comté de Kilifi, Kenya :

La formation axée sur la fabrication de briques à emboîtement en terre stabilisée (Interlocking Soil Stabilized Blocks, ISSB) proposée par le Comité de Résidents de Majengo dans le cadre d'une initiative d'amélioration relative aux Fonds Gérés par la Communauté, a réuni 60 participants, tous issus du quartier informel de Majengo. Cette initiative était menée par le ministère du Logement à travers le Programme d'Amélioration des Bidonvilles au Kenya (KENSUP) afin de proposer à la communauté des matériaux de construction à un prix abordable. Le Comité des Résidents vend les briques à un tarif subventionné à la communauté afin de soutenir l'initiative. Le groupe provenait de différents corps de métiers, maçons, soudeurs, travailleurs occasionnels et autres.

Formation à la construction pour les jeunes de Nkol-Bikok, Cameroun :

Dans le cadre d'un autre Fonds Géré par la Communauté, deux ateliers de formation en génie civil et en électricité ont été suivis par 50 jeunes. Les participants ont ensuite eu l'occasion de mettre en œuvre leurs nouvelles compétences en installant des lampadaires neufs dans la communauté ou en réparant ceux défectueux. L'installation de l'éclairage publique à Nkol-Bikok était au centre du programme d'amélioration du bidonville de sorte que les jeunes de la communauté ont appris à installer les lampadaires et à les réparer au besoin, participant ainsi au renforcement des capacités dans les secteurs à faibles revenus et à la réussite des projets pilotes dans le cadre du PPAB. Des travaux d'amélioration des routes et du drainage ont également été entrepris par les jeunes de la région, notamment l'aménagement de 2,5 km de chemins en latérite (routes en gravier), la construction de canaux de drainage, le nettoyage des canaux et la plantation.

Source : Documents programme PPAB

nombre de producteurs dans une ville peut rendre la contribution globale à l'économie urbaine très pertinente. L'importance de l'agriculture urbaine va bien au-delà des revenus qu'en tirent les producteurs. Elle contribue à la qualité et la quantité de nourriture consommée par les populations marginalisées qui sont souvent confrontées à l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'accès à des aliments nutritifs abordables, comme l'accès à un logement adéquat, améliore la santé et la productivité et contribue à réduire la pauvreté (De Zeeuw and Dubbeling, 2009).

3.4 Dynamique de l'entreprise au sein des établissements informels

L'activité économique informelle est souvent fondamentale pour les ménages, assurant même parfois une deuxième source de revenus (Gough and Kellett, 2001 : 240). Rogerson (1996 : 171) fait une distinction les activités de survie et les activités entrepreneuriales ; Ranis et Stewart (1999 : 263) distinguent les entreprises traditionnelles relativement stagnantes et les entreprises plus dynamiques, fortement capitalisées et modernes,

tout en reconnaissant qu'il est difficile d'établir une ligne de démarcation entre les catégories. Les survivalistes lancent une petite entreprise parce qu'ils ne sont pas en mesure d'occuper un autre emploi plus rémunérateur, formel ou informel. Ils peuvent démarrer leur entreprise en se basant sur des essais et des erreurs — ils voient d'autres personnes gagner un revenu et se contentent de copier leur idée. Certaines entreprises peuvent débuter avec un petit capital et quelques compétences, mais leurs perspectives de croissance sont limitées ; d'autres — dans des endroits plus rentables — peuvent exiger des contacts ou des paiements pour s'établir. Pour certains, la création d'une entreprise informelle est un choix délibéré et le revenu tiré d'une entreprise informelle n'est qu'un facteur parmi d'autres dans la décision de créer l'entreprise.

Les entreprises les plus dynamiques, des bidonvilles et établissements informels, sont créées par de véritables entrepreneurs qui cherchent constamment de nouvelles opportunités pour faire fructifier leurs investissements malgré les contraintes du secteur informel. Dans de bonnes conditions, ces entreprises en croissance ont le potentiel de se transformer en entreprises plus grandes, éventuellement formelles. Les premières années sont les plus difficiles du développement de l'entreprise et l'insécurité d'occupation et la pression foncière peuvent rendre la situation encore plus compliquée (Mead and Liedholm, 1998: 65; Rogerson, 2001: 120; Gulyani and Talukdar, 2010:1723-1724). Cependant, le faible niveau de revenus est souvent lié au manque de compétences et d'actifs plutôt qu'au caractère formel ou informel de l'entreprise (La Porta and Shleifer, 2008:35-36). Avec le temps, les entrepreneurs peuvent étendre leur réseau facilitant les opérations de l'entreprise. Une bonne connaissance de l'économie locale permet aux opérateurs de déterminer les opportunités commerciales porteuses ou les secteurs dans lesquels il convient d'investir et aussi d'améliorer leur capacité à naviguer dans les réseaux économiques complexes de l'établissement ou d'autres secteurs de la ville (Gulyani and Talukdar, 2010:1723-1724).

Certains préfèrent travailler à domicile ou près de chez eux plutôt qu'à l'extérieur du quartier pour diverses raisons. Un travailleur dont les compétences et les actifs sont limités et qui peut gagner très peu dans le secteur formel peut préférer être indépendant, car un emploi informel offre une certaine autonomie que les emplois formels peuvent ne pas avoir (Maloney, 2003 : 15; Temkin, 2009 : 137). Cela permet aussi limiter les frais et le temps de transport, un élément particulièrement important pour les populations pauvres, sans compter que la présence de membres masculins de la famille peut aussi permettre aux

femmes de se sentir plus en sécurité dans les établissements informels.

Zaaijer et Sara (1993 : 130-131) concluent qu'il existe à la fois des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui entravent le potentiel productif des activités économiques au sein des quartiers. Les restrictions du côté de l'offre comprennent le manque de terres et de services publics adéquats, le manque de formation et de services de santé, le manque d'accès au crédit et un cadre réglementaire restrictif. Les restrictions du côté de la demande comprennent

des limitations sur la fourniture d'intrants et de services par d'autres entreprises (liens de production), et sur la demande des consommateurs pour leurs produits et services (liens de consommation). La consolidation du secteur (et sa gentrification) augmente les possibilités de croissance économique et de diversification. La localisation d'un établissement est un élément important pour établir des liens économiques à partir des liens de production avec le secteur formel par la livraison ou la sous-traitance ou des liens de consommation avec des consommateurs de classe moyenne ou supérieure (Baken et al, 1991 : 12-13).

Les points clés

- Les établissements informels et leurs économies présentent des caractéristiques particulières qui correspondent aux conditions, besoins et priorités des populations urbaines marginalisées. Les entreprises dans les établissements informels y sont nombreuses et comprennent à la fois le travail à propre compte et le travail salarié. Dans les grandes agglomérations dont l'économie locale est dynamique, certains viennent travailler de l'extérieur jusqu'à l'agglomération.
- Les activités génératrices de revenus peuvent prendre plusieurs formes : elles peuvent être à domicile ou dans une structure séparée (boutique, kiosque ou étal), dans un marché ouvert ou commerce itinérant. Les entreprises implantées dans un habitat informel peuvent aussi se spécialiser dans certains secteurs économiques (comme le recyclage des déchets à Dharavi, Mumbai).
- La souplesse est clé. Les activités économiques informelles sont souvent le seul moyen possible de gagner leur vie pour les habitants des bidonvilles et des établissements informels. Les façons de procéder sont adaptées à un environnement commercial rapide et en constante mutation et à la situation de l'entrepreneur.
- L'emplacement : L'emplacement de l'activité joue un rôle important. Les entreprises à domicile tirent des avantages de l'interchangeabilité de l'espace et de la main-d'œuvre et bénéficient de l'aide de membres non rémunérés de la famille, ce qui permet souvent aux femmes de combiner vie familiale et activités génératrices de revenus. L'espace public est un lieu de travail important. La vente de rue, en kiosques, petits magasins et marchés locaux fonctionne hors du domicile, mais dépend de l'espace disponible et de la taille de l'établissement.
- Les secteurs : On trouve une grande variété d'entreprises au sein des établissements informels, dont certaines sont particulièrement fréquentes : location de chambres (logement ou espace de travail); services (salon de coiffure, de beauté, vente de produits alimentaires, etc.); vente de rue; transport informel (souvent taxis-motos); construction et fabrication; et agriculture urbaine.
- Compétences : Les travailleurs informels du secteur informel se heurtent souvent à des obstacles qui les empêchent de transformer et pérenniser leurs activités. Bien que bon nombre d'entre eux aient développé des capacités entrepreneuriales, la plupart ont des compétences limitées et n'ont pas accès aux nécessaires réseaux d'affaires, commerciaux ou de l'emploi.
- Productivité : Certaines entreprises des établissements informels sont des entreprises de survie à potentiel de croissance limité, d'autres sont dynamiques, créées par des entrepreneurs constamment à la recherche de nouvelles opportunités de faire fructifier leurs investissements. Il est essentiel que l'amélioration passe par une meilleure connaissance des contraintes liées à l'offre et à la demande qui entravent le développement des entreprises.



04.

Caractéristiques de l'économie des bidonvilles et établissements informels

Il est de plus en plus reconnu que les petites entreprises informelles, tout en opérant dans une économie de marché capitaliste, offrent des services de soutien social et des réseaux sociaux compatibles avec l'objectif lucratif d'une entreprise officielle. Le chapitre 4 explore ces caractéristiques : les réseaux et le capital social au sein des établissements informels, la question du genre et les conséquences économiques néfastes des délocalisations et des expulsions, dont l'impact financier n'a pas été autant exploré que dans le domaine du logement.

4.1 L'économie solidaire

Les entreprises informelles jouent un rôle crucial dans les économies en développement puisqu'elles fournissent des moyens de subsistance à des millions de personnes et contribuent de manière tangible à l'économie urbaine et nationale. Pour leur proposer une aide adéquate, il faut comprendre et admettre que les entrepreneurs ne sont pas uniquement mus par leur intérêt personnel, la maximisation des profits et l'accumulation du capital.

Il est de plus en plus admis que les entreprises informelles et les travailleurs se soutiennent souvent mutuellement par le biais de la solidarité et des réseaux sociaux. Les entrepreneurs peuvent privilégier la solidarité, la coopération et la mutualité par rapport à la concurrence sans retenue, et le bien-être individuel et collectif peut avoir la priorité sur la maximisation du profit (Miller, 2010 : 6). Par exemple, pendant qu'un vendeur de rue se rend à des obsèques, un voisin peut s'occuper de l'entreprise ou un travailleur indépendant peut employer et former un neveu ou une nièce

dans sa profession. Cette approche réduit le profit individuel, mais garantit le partage de la capacité à gagner un revenu. Ainsi, l'économie partagée offre des possibilités de garantir des moyens de subsistance à de nombreuses personnes (Doyle, 2018). La solidarité et le partage des revenus peuvent aussi contribuer à une meilleure qualité de vie (Stutter, 2017). La fiscalisation ou l'imposition de règlements inadaptés peut entraîner la fermeture de nombreuses entreprises, avec des conséquences désastreuses, pour les propriétaires, les salariés et leurs proches en général. En matière de réduction de la pauvreté, des stratégies qui reconnaissent leurs forces et leurs contraintes et les aident à devenir plus productives sont plus souhaitables que de les qualifier d'illégales et de chercher à les éliminer.

Certains économistes avancent que les entreprises informelles sont inefficaces et improductives (Farrell, 2004; Straub, 2005; Kenyon and Kapaz, 2005; Dijkstra, 2006; La Porta and Shleifer, 2008) dans la mesure où elles manquent : a) des avantages qui augmentent la productivité telle que l'accès aux infrastructures ou une protection juridique contre le crime et la fraude et b) les avantages qui facilitent les rapports avec les autres entreprises et le gouvernement, tels que le respect des contrats et des droits de propriété (Straub, 2005 : 2-3 et peuvent devoir payer davantage pour certains services comme l'accès au crédit. Cependant, ces arguments simplifient la motivation des entrepreneurs informels en les limitant à la concurrence et la maximisation des profits, oubliant le rôle et la valeur de la confiance, du capital social et des réseaux communautaires de l'économie informelle pour les populations pauvres. Par exemple, dans son étude sur les vendeurs ambulants de produits alimentaires à Hanoï (Stutter, 2017) décrit

le niveau de confiance élevé entre les vendeurs, les fournisseurs et les clients, et que les interactions au travail contribuaient à leur bonheur.

Les opérateurs d'entreprises informelles s'appuient souvent sur le capital social qu'ils développent au sein de l'habitat informel et les liens tissés avec les acteurs économiques extérieurs. Le capital social est défini comme la capacité des acteurs à tirer avantage de son appartenance à des réseaux ou une structure sociale (Portes, 1998 : 6). Sans protection du système juridique, les entreprises ne peuvent pas fonctionner efficacement en termes économiques, mais grâce à la confiance, les relations personnelles et aux réseaux peuvent rendre une entreprise suffisamment rentable pour assurer les propriétaires et les salariés à un revenu décent. Karaan et Myburgh (1992 : 291) observent par exemple que les vendeurs informels du Cap se regroupent à des endroits stratégiques et, tout en restant en concurrence, s'aident mutuellement à vendre leurs produits, s'accordent de petits prêts, recommande le commerçant suivant, quand ils sont en rupture de stock, et même aident les nouveaux venus à s'installer.

Les réseaux de confiance

L'économie des établissements informels est entièrement adaptée aux conditions de vie et de travail des producteurs et des consommateurs à faibles revenus. Les réseaux sociaux et la confiance sont des éléments importants pour les petites entreprises informelles qui peuvent obtenir et fournir des biens à crédit. L'achat à crédit implique une relation entre le vendeur et son client basée sur la confiance plutôt que sur des considérations purement commerciales; la proximité spatiale favorise cette proximité affective et le capital social. En fournissant des produits en petite quantité et en accordant des crédits pour les achats, les commerces locaux rendent disponibles les produits de l'économie formelle aux consommateurs à faibles revenus, bien que cela puisse limiter leur potentiel de croissance. La facturation à l'usage est aussi possible : plutôt que de vendre un téléphone cellulaire, un commerçant loue un appareil à un client qui fournit la carte SIM et n'a pas à déboursier l'intégralité du coût d'achat (Karamchandani et al, 2011 : 3). Cependant, les réseaux de confiance prennent du temps à s'établir et les nouveaux venus en sont parfois exclus.

Les réseaux sociaux peuvent également bénéficier aux secteurs spécialisés. Par exemple, un réseau complexe d'entreprises — fournisseur de bois, charpentier, peintre, tapissier, transporteur et équipementier, tous situés à Keko, un établissement informel de Dar es-Salaam, a

permis l'essor du secteur de fabrication de meubles, une spécialité locale (Doyle, 2018). Les opérateurs des différentes entreprises s'appuient sur le capital social pour s'approvisionner auprès d'un seul fournisseur plutôt que de chercher à comparer les options pour trouver la meilleure offre. Un réseau commercial durable assure la confiance, les faveurs et la prévisibilité, lesquelles sont plus précieuses que la disponibilité, ailleurs, des mêmes marchandises à un prix plus avantageux (Dannhaeuser, 1980 : 161-163, 167).

Le besoin de crédit est souvent un motif principal pour développer une relation personnelle. C'est encore plus vrai quand les montants sont importants pour lesquels les prêteurs peuvent exiger des taux d'intérêt élevés pour compenser le risque de retard dans le remboursement du prêt (une autre forme de « pénalité de la pauvreté »). Malgré les taux d'intérêt élevés, l'emprunteur doit d'abord bâtir un « antécédent de crédit » avec le prêteur. De Soto (2000 : 6) soutient que les entreprises informelles sont sous-capitalisées parce que l'entrepreneur ne peut hypothéquer sa maison faute de documents de propriété. Cependant, Van der Linden (1981 : 47) a observé que les squatters de Karachi pouvaient obtenir des prêts de sources informelles et non familiales (des prêteurs sur gages) en utilisant leur maison comme garantie, car le prêteur était convaincu que le débiteur ne disparaîtrait pas avec l'argent. Un autre avantage des prêteurs locaux est qu'une personne peut obtenir un prêt d'urgence à toute heure du jour ou de la nuit, puisque prêteur et emprunteur vivent dans le même quartier.

La confiance est également importante pour les consommateurs. Les populations marginalisées doivent souvent faire leurs achats en petites quantités et quotidiennement à l'épicerie du quartier, bien que la quantité revienne plus chère à l'unité (la « pénalité de la pauvreté ») que l'achat en vrac dans un commerce formel plus éloigné. La fréquence des achats est due non seulement à leur faible revenu, mais aussi au manque d'entreposage et de réfrigération. Gough et coll., 2003 : 261 ; D'Andrea et coll., 2004 : 4 ; Tipple, 2004 : 374 ; Charman and Petersen, 2014 : 35 ; Nazire et coll., 2016 : 486 ; Mpembamoto et al., 2017 : 608). Les biens et services peuvent être achetés à toute heure du jour ou de la nuit, même si le magasin est fermé, car l'opérateur vit généralement derrière le magasin. L'avantage d'un tel système est aussi simple que de pouvoir envoyer un jeune enfant, sans lui donner d'argent, dans un commerce au coin de la rue, pour un besoin urgent : pour une aspirine ou une cuillère à café de sucre — un avantage incommensurable pour une mère seule avec des enfants en bas âge.

Les liens avec l'économie urbaine de la ville entière

Une économie urbaine formelle bien implantée, en forte croissance et concurrentielle, cherchera probablement à établir des relations avec les entreprises informelles des établissements informels pour réduire ses coûts de production (Ranis and Stewart, 1999: 265). Les établissements informels sont souvent situés à proximité de centres d'activité économique tels les grands marchés ou les zones industrielles. Cela permet aux résidents de trouver un emploi permanent ou temporaire dans les marchés ou usines, sans dépenser trop de temps ou d'argent dans les transports. La proximité offre également aux entreprises informelles la possibilité de fournir des biens ou des services à ceux qui travaillent sur place et aux usines de sous-traiter aux petits ateliers environnants. La relocalisation de l'établissement informel serait dévastatrice pour ses résidents, car le marché du travail, des biens et des services serait perturbé.

Bien que les téléphones mobiles et d'autres innovations technologiques aient amélioré l'accès à l'information commerciale, de nombreux opérateurs d'entreprises informelles (ainsi que d'entreprises formelles) dans les villes des pays en développement continuent de s'appuyer sur leurs liens personnels. La disponibilité limitée de réseaux systématiques et structurés d'information et de communication sur les marchés entre les entreprises informelles rend les agents intermédiaires, la principale source de renseignement sur les approvisionnements, les prix, les acheteurs et les vendeurs potentiels, ainsi que toutes autres données nécessaires aux entrepreneurs. Les intermédiaires travaillent pour une petite commission et la structure du réseau de distribution fait qu'il n'est souvent ni rentable ni possible de les contourner (Samiee, 1993 : 118 ; Mohanty, 2013 : 506-508).

La place de quasi monopolistique des intermédiaires : entre le fournisseur de matières premières, les opérateurs informels et l'acheteur de produits finis, peut leur donner un pouvoir immense sur les différents entrepreneurs. Cela peut facilement conduire à l'exploitation des opérateurs, en particulier des femmes qui ne sont pas en mesure de chercher de meilleures offres (Webster, 107 : 2011). Dias et Samson (2016 : 37) ont noté que les collecteurs de déchets de Belo Horizonte et Pune avaient des sentiments contradictoires à leurs propos. Ils savaient que sans les intermédiaires qui apportent les matières recyclables aux entreprises spécialisées ils ne pourraient pas vendre le produit de leur collecte parce qu'individuellement, ils ne produisent pas un volume

suffisant de matières recyclables. En même temps, ils sont pleinement conscients du caractère d'exploitation de leur relation avec les intermédiaires, qui fixent unilatéralement les taux de matières recyclables achetées aux collecteurs de déchets.

Les réseaux internationaux de l'économie informelle

Les économies informelles sont également liées au niveau mondial. Meagher (2013 : 7) conclut qu'en Afrique, les liens en amont avec l'économie officielle prédominent sur ceux en aval. Les entreprises informelles ont tendance à acheter des intrants de l'économie formelle à des prix au détail, mais vendent leur production sur les marchés à faible revenu où se rencontrent les producteurs informels et consommateurs qui n'ont pas les compétences et le capital pour accéder à un marché officiel plus intéressant — cela conduit au développement d'un secteur informel très dépendant qui « achète cher et vend bon marché » (Meagher, 2013 : 7). Dans certaines villes asiatiques, les travailleurs à domicile produisent toute une gamme de produits bas et



haut de gamme pour le marché international. Les sous-traitants travaillent pour des sociétés nationale ou mondiale utilisant le travail à la chaîne, mais ne connaissent généralement pas les maillons en amont ou en aval de la chaîne au-delà de l'entreprise (ou de son sous-traitant) qui leur confie du travail. Tant les travailleurs indépendants que les sous-traitants couvrent une grande partie des coûts de production, tels que le lieu de travail, l'équipement, les services publics et le transport, et absorbent une grande partie des risques de production, notamment les commandes en retard ou annulées, les approvisionnements peu fiables en matières premières, les retards de paiement et les marchandises rejetées.

4.2 L'aspect du genre dans les entreprises informelles

Dans bien des secteurs, les femmes constituent la majorité des entrepreneurs informels. Une étude menée dans 11 villes de pays en développement a révélé dans chaque cas que la proportion de femmes employées dans le secteur informel (excluant l'agriculture) était supérieure à celle des hommes. À Bamako, Mali, la proportion de femmes entrepreneure est de 91 pour cent contre 75 pour cent pour les hommes (Herrera et coll., 2012 : 3).

Au Bangladesh, comme dans de nombreux pays en développement, la participation des femmes marginalisées à l'économie urbaine est nécessaire pour la survie de nombreux ménages des établissements informels, mais celles-ci n'ont qu'un choix limité d'activités rémunérées en raison du manque d'éducation et de leurs responsabilités domestiques et familiales. Bien des femmes ne peuvent travailler qu'à temps partiel et à domicile pour un moindre salaire. Les femmes sont également limitées dans leur mobilité par des normes sociales ou des problèmes de sécurité. Pourtant, le fait de gagner un revenu sans négliger leurs responsabilités au foyer renforce leur indépendance et leur confiance en soi, particulièrement dans les ménages dirigés par une femme (Huq-Hussain, 1995 : 52).

Datta (1995 : 5) a constaté qu'à Gaborone, au Botswana, il y a plus de femmes propriétaires que d'hommes. Beaucoup de femmes mariées louent des chambres par manque de sources de revenus alternatives. Les femmes travaillant dans des entreprises informelles à domicile à Dhaka sont devenues économiquement plus indépendantes, mais elles ont également acquis un statut au sein du ménage

(Ahmed, 2017 : 164-168). Cependant, Ghafur (2002 : 45-47) note que parce que les femmes qui gagnent leur vie à Dhaka sont confinées à la maison, elles dépendent toujours de leur mari ou de leurs fils pour acheter les produits nécessaires à leur commerce, faire venir la matière première de chez le fournisseur ou amener les produits finis à l'usine. Sudarshan (2013 : 434-435) observe que même dans le cadre de programmes spécialement destinés aux femmes en Inde, les hommes continuent de jouer un rôle, en partageant le travail, afin qu'ils puissent prendre les décisions stratégiques qui auraient dû être prises par la femme.

De nombreuses femmes, telles celles travaillant à domicile, ont peu de poids dans les négociations commerciales si elles ne se sont pas organisées. Comme l'a observé Bhatt (2006 : 59-79), à Ahmedabad dans les années 1970, les travailleuses à domicile qui cousaient les restes de fragments de tissu des usines textiles en courtepoinées étaient dispersées, isolées à leur domicile. Principalement peu conscientes de leur fonction dans l'économie, elles ne s'étaient pas organisées pour exiger de meilleurs paiements des commerçants et acheteurs. Les négociants profitaient de leur manque de force collective, et les lois sur le travail ne les protégeaient pas puisqu'en travaillant à la tâche, elles n'avaient pas d'employeur. Les femmes finançaient en réalité les commerçants, mais elles n'étaient guère reconnues comme des agents économiques à part entière par le gouvernement, les commerçants, leurs maris ou elles-mêmes. Rogerson (2001 : 116) cite Schmitz (1990) : « *le problème des petites entreprises ne découle pas tant du fait qu'elles soient petites, mais qu'elles soient isolées* ».

4.3 Les jeunes et l'emploi

À l'échelle mondiale, 85 pour cent des jeunes (personnes âgées de 14 à 29 ans) vivent dans des pays en développement et un nombre sans cesse croissant d'entre eux grandissent dans les villes. On estime que jusqu'à 60 pour cent des habitants des villes auront moins de 18 ans d'ici 2030. Sur la base de ces statistiques, les jeunes représentent un groupe d'agents de changement — le segment le plus actif et le plus dynamique, mais aussi le plus volatil et le plus vulnérable de la population.

Partout dans le monde, les jeunes éprouvent de plus en plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Ils représentent 25 pour cent de la population en âge de travailler, mais seulement 43,7 pour cent des sans-emploi. Cela signifie que près d'un chômeur sur deux



est âgé entre 15 et 24 ans. Bien des jeunes des pays en développement vivent dans des bidonvilles et des établissements informels. Tandis que dans certains pays, à mesure que les soins de santé et l'éducation s'améliorent, les taux de natalité diminuent, dans d'autres — particulièrement en Afrique subsaharienne — la proportion de jeunes au sein des populations urbaines reste élevée.

Bien que de nombreux jeunes vivent à l'intérieur des limites administratives d'une ville ou d'un village, leur « autorité locale » peut bien être un chef de bidonville, un chef de mafia ou un membre du cartel plutôt qu'un membre du conseil municipal ; ce dernier bien souvent, ne tente même plus d'asseoir son autorité ou même de pénétrer au sein d'un établissement informel. En tant que résidents illégaux ou non reconnus, de nombreux jeunes vivant dans des établissements informels ne jouissent d'aucun droit de propriété, d'aucune sécurité à l'occupation, d'un droit au « travail décent », mais se débrouillent du mieux qu'ils peuvent sur un marché parallèle, informel, non réglementé et parfois dispendieux.

4.4 Le défi de l'activité dans les établissements informels

Des infrastructures insuffisantes

Les entreprises des bidonvilles et des établissements informels sont confrontées à de nombreux défis que les politiques d'amélioration peuvent résoudre (voir chapitre 5 ci-dessous). Les entrepreneurs des établissements informels ont souvent un régime foncier précaire et des services de base inadéquats, en particulier l'eau, l'électricité, les routes et le drainage. L'insuffisance de ces services entraîne une augmentation des coûts et des risques pour les entreprises informelles : une autre « pénalité de la pauvreté ». Une alimentation en eau ou en électricité insuffisante ou aléatoire limite le travail des entreprises et peut rendre impossibles certaines activités (par exemple : celles qui ont besoin d'électricité pour la réfrigération). Les opérateurs peuvent dépendre de fournisseurs locaux pour l'approvisionnement en eau et en électricité, augmentant les coûts d'exploitation, puisque les vendeurs peuvent demander des prix par unité plus élevés que le fournisseur public.

Des routes étroites et mal entretenues dans les quartiers informels, peuvent rendre difficile d'acheminer, pour les grossistes, leurs marchandises jusqu'aux commerces et aux ateliers du quartier. Les opérateurs locaux peuvent être obligés de faire appel à des intermédiaires pour acheminer les marchandises à l'aide de petits véhicules, mais cela augmente les coûts. La pluie et la poussière peuvent abîmer les produits (particulièrement alimentaires) et causer des dommages aux magasins et aux ateliers. De nombreux établissements à faibles revenus sont situés dans des zones encaissées, mal drainées et sont régulièrement inondés pendant de longues périodes. Cela entraîne une interruption des livraisons et la destruction des stocks nuisant au fonctionnement de l'entreprise. En raison de l'absence d'éclairage public et de la police, les taux de criminalité peuvent être plus élevés dans certains quartiers, même si la communauté peut « maintenir l'ordre » de façon informelle.

Les coûts environnementaux

Le manque d'infrastructure adéquate (assainissement, évacuation des eaux usées et des déchets solides) entraîne des coûts environnementaux tels avec la pollution de l'air, de l'eau et du sol. L'environnement peut être contaminé par des déchets dangereux tels que l'huile de moteur des ateliers, l'huile de cuisson et les déchets alimentaires des cuisines et des petits restaurants, les déchets médicaux des cliniques locales, les peintures et colorants provenant de la fabrication et les engrais chimiques de l'agriculture urbaine. Les émanations provenant du fumage de poisson, de la combustion du charbon et des fumées parfois nauséabondes rejetées par différentes entreprises sont source de nuisances ; les feux et les liquides bouillants constituent autant de dangers, en particulier pour les enfants. Les courts circuits électriques peuvent provoquer un incendie ; les outils tranchants peuvent blesser autant les adultes que les enfants ; les fumées toxiques des industries chimiques menacent la santé des habitants (Tipple, 1993: 532; Kellett and Tipple, 2002: 13). Entre-temps, les vendeurs ambulants sont vulnérables aux effets de la pollution atmosphérique et des accidents de la circulation.

Cependant, plusieurs études (Perera and Amin, 1996: 13; Kellett and Tipple, 2002: 18) montrent que les déchets commerciaux et industriels des établissements informels ne représentent qu'une petite partie du volume total du quartier et de la ville entière, et que les risques environnementaux associés à l'entreprise informelle ne sont pas inhérents à cette activité, mais sont dues aux contraintes dans lesquelles elle opère. Une grande partie des déchets pourraient être évacués

facilement si le quartier disposait de l'infrastructure adéquate et les impacts environnementaux négatifs pourraient être minimisés si certaines activités industrielles étaient situées plus à l'écart. De plus, les déchets solides sont souvent récupérés, réutilisés ou recyclés par des collecteurs informels de déchets. Kellett et Tipple (2002 : 13) considèrent que les communautés réglementent souvent collectivement les activités polluantes, sans l'aide d'intervention formelle ou de soutien des autorités locales et qu'il semble y avoir un niveau élevé de sensibilisation aux dangers potentiels.

Harcèlement et paiements informels

La réglementation urbaine à laquelle est soumise l'économie informelle est complexe, peu documentée et mise en œuvre de façon erratique. Interprétée et appliquée par les municipalités, elle est rarement bien comprise par les vendeurs de rue et autres travailleurs informels. Par exemple, des décrets réglementant les conducteurs de chariots, les propriétaires de kiosques, les colporteurs et les commerces agréés datent souvent de l'époque coloniale. Le contexte juridique qui entoure l'économie informelle est souvent archaïque et incohérent. Ce dernier peut provenir de différentes sources : de la constitution, de l'ordre public et de la législation des gouvernements locaux ; du Code de la route, des lois sur l'urbanisme, des arrêtés et règlements de propriété ; des mesures en matière de santé publique, d'hygiène alimentaire, de marchés et de vente, tous étant souvent contradictoires (Brown, 2017 : 3).

Les politiques locales changent fréquemment. Souvent, la décision d'autoriser une activité économique informelle est laissée à la discrétion de fonctionnaires locaux, rendant difficile pour les opérateurs de savoir ce qu'ils ont le droit de faire, quand et où ils peuvent opérer et laissant aux autorités locales une latitude pour harceler ou extorquer de l'argent. Parfois, les pots-de-vin peuvent être si exorbitants qu'ils laissent peu ou pas de revenus, mais le refus de payer peut entraîner la confiscation de leurs biens ou leur arrestation (Pratt, 2006 ; Datta, 2003 : 356). Arellano (1994 : 23) cite Gherzi (1989) qui indiquait que les marchands informels payaient plus cher au mètre carré que les vendeurs officiels. Certains paiements informels aux policiers ou aux fonctionnaires locaux sont réguliers, peuvent être anticipés et sont semblables aux taxes ou aux droits de permis. Ils sécurisent l'espace de la petite entreprise et protègent l'exploitant contre le harcèlement et l'extorsion de la part d'autres personnes. Dans d'autres cas, le harcèlement et l'extorsion sont ponctuels et aléatoires.

Les expulsions forcées

Les recherches montrent constamment que l'insécurité et le harcèlement sont des facteurs cruciaux qui minent les moyens de subsistance en milieu urbain et que les expulsions forcées, souvent à des fins politiques ou commerciales, légitimées par une législation draconienne ou dépassée, sont presque toujours extrêmement dommageables aux moyens de subsistance des moins nantis (Brown, 2006 : 50). Depuis plusieurs décennies, les universitaires et les militants se sont concentrés sur la sécurité du régime foncier pour le logement, mais la sécurité du régime foncier pour les activités économiques est rarement envisagée.

Les entreprises informelles ont besoin de stabilité et d'accords fiables sur la sécurité d'occupation, puisque la menace permanente d'une expulsion en raison d'un statut ambigu fragilise leur fonctionnement et leur développement. De nombreuses autorités locales expulsent les entreprises informelles, soit les vendeurs de rue et autres situées le long des routes parce qu'elles les considèrent comme traditionnelles et arriérées et leur activité incompatible avec une ville qui se modernise et se mondialise. De telles expulsions entraînent la décimation d'entreprises économiques et perturbent les réseaux économiques et sociaux complexes de confiance sur lesquels les entrepreneurs informels comptent. Les autorités peuvent proposer de



reloger les populations expulsées, en leur offrant même des espaces pour des étalages, mais les réseaux et le capital social sont détruits. Confrontées à une menace constante d'expulsion, les entreprises informelles hésitent à investir dans leurs stocks, leurs locaux ou leurs équipements. En conséquence, la productivité reste faible, même si les capitaux nécessaires pour investir dans des améliorations peuvent être disponibles.

Les expulsions des habitants des établissements informels restent très répandues et se trouvent souvent à la suite de conflits fonciers. Il n'est pas largement reconnu que de telles expulsions peuvent également priver les gens de leurs moyens de subsistance — dans le cadre de la location de biens immobiliers ou d'une activité à domicile. Partout dans le monde, des millions de personnes sont expulsées de force chaque année (ONU-Habitat, 2007 : 3) et des millions d'autres en sont menacées. Ces problèmes persistent même si la reconnaissance du droit de tous les citoyens à un

logement convenable est une condition préalable à la création de centres urbains inclusifs et durables pour tous.

Avec une meilleure prise en compte des droits de la personne et l'enracinement des droits socio-économiques dans la constitution, comme au Brésil à travers le « droit à la ville », les propriétaires fonciers et les locataires affirment maintenant qu'ils devraient jouir de droits légaux sur les terrains qu'ils occupent depuis des années. Pourtant, le gouvernement hésite à reconnaître leurs demandes, de peur de perdre l'occasion de mettre en valeur ces terres à l'avenir. L'insécurité foncière empêche également les améliorations, car les locataires et les propriétaires s'abstiennent d'améliorer leur logement en raison de l'absence de sécurité foncière et de la crainte d'être expulsé. Plus concrètement, le problème des expulsions forcées est enraciné dans la structure inéquitable de la propriété foncière (ONU-Habitat, 2017).

Les points clés

- Il existe dans les bidonvilles des dynamiques de productivité et de moyens de subsistance complexes qui permettent aux habitants de gagner suffisamment d'argent pour survivre, mais aussi pour répondre aux besoins de l'activité économique de la ville entière. Ces activités sont en grande partie peu reconnues et inexploitées, mais devraient être considérées comme un avantage et un atout bénéfique pour tous.
- Les réseaux et la confiance sont importants pour les petites entreprises des établissements informels, permettant d'acheter et de vendre leurs produits à crédit. Les réseaux peuvent également bénéficier aux secteurs spécialisés ; les spécialistes se regroupant au sein d'une chaîne d'approvisionnement.
- Il est maintenant de plus en plus reconnu que les entrepreneurs informels soutiennent mutuellement leur entreprise par le biais de la solidarité et des réseaux sociaux. Pour fournir une assistance adéquate, il faut reconnaître qu'ils peuvent privilégier la solidarité, la coopération et la mutualité par rapport à la concurrence sauvage — un modèle économique d'entreprises informelles qui n'est généralement pas reconnu.
- Les économies locales des établissements informels sont souvent étroitement liées à l'économie de la ville entière et même aux réseaux internationaux à qui elle procure des biens et de la main-d'œuvre. L'expulsion ou la délocalisation des habitants et des entreprises des établissements informels perturbe souvent ces réseaux complexes et est dévastatrice pour les résidents et les travailleurs.
- Dans bien des secteurs, les femmes constituent la majorité des entrepreneurs informels et leur travail est souvent indispensable à la survie des ménages à faibles revenus. Le travail à domicile permet aux femmes de combiner vie professionnelle et responsabilités familiales, mais ces femmes peuvent être isolées et avoir des capacités de négociation limitées si elles ne se sont pas organisées.
- L'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes sont des problématiques internationalement reconnus dans le domaine des droits de la personne et les cadres juridiques s'attaquent à la discrimination et préconisent l'amélioration de la vie des femmes et des filles. Ces politiques doivent se traduire par l'amélioration des bidonvilles et des établissements informels afin que des changements durables dans leurs conditions de vie puissent évoluer.
- Les entreprises des établissements informels doivent faire face à de nombreuses difficultés, tel le manque d'infrastructures et de services. Des règlements urbains contradictoires en matière d'urbanisme laissent les entrepreneurs exposés au harcèlement et aux expulsions, situations presque toujours extrêmement destructives pour la survie des populations marginalisées des villes.
- Les expulsions forcées du lieu de travail, par exemple des vendeurs de rue le long des routes, entraînent la décimation de nombreuses entreprises et la perte de moyens de subsistance ainsi que la rupture de réseaux économiques et sociaux complexes. La démolition de bidonvilles et d'établissements informels constitue aussi une violation flagrante des droits de la personne, détruisant à la fois le logement et les moyens de subsistance des victimes — qui sont souvent déjà marginalisées et exclues. Le recours à une politique inhumaine et le déracinement viole les règles internationales des droits de la personne et réduit les perspectives de prospérité de la ville, s'avérant finalement contre-productif.



05.

L'amélioration des quartiers et le développement économique local

Les urbanistes célèbrent depuis longtemps les avantages des zones à usage mixte en matière de création d'emplois et d'équipements à proximité du domicile, mais ils ont rarement les approches analytiques nécessaires pour reconnaître que cette diversité abonde dans les bidonvilles et les établissements informels. Le chapitre 5 explore le potentiel de la mise à l'échelle participative pour améliorer les économies locales et les moyens d'existence dans les établissements informels et examine les approches visant à renforcer le potentiel économique des quartiers améliorés (par exemple en améliorant la sécurité d'occupation, l'infrastructure, l'organisation et la responsabilisation) et examine les moyens de relever certains des défis identifiés dans la section 4.4, en se fondant sur une reconnaissance des entreprises individuelles et collectives souvent présentes dans ces habitats.

5.1 L'amélioration des quartiers et le développement économique local

L'amélioration des quartiers est maintenant une approche largement utilisée pour améliorer les conditions de vie dans les zones non planifiées ou informelles. Il est maintenant reconnu que, pour améliorer les conditions de logement des populations marginalisées en milieu urbain, se baser sur les investissements déjà présents dans le logement et le secteur, et développés par populations vivant dans les bidonvilles et les établissements informels est plus rentable et moins dommageable sur le plan social que l'expulsion ou la relocalisation. Elle permet d'éviter de perturber

les réseaux socio-économiques dont beaucoup dépendent pour le travail, le revenu et le soutien social. Historiquement, le concept d'amélioration était axé principalement sur l'amélioration des routes, du drainage et des services de base — l'eau, l'électricité et le traitement des eaux usées.

Les bonnes pratiques ont mis en valeur l'importance a) des approches qui associent le réaménagement physique et l'amélioration des services tels que la santé et l'éducation et b) de la participation des habitants des bidonvilles et établissements informels dans la planification et la mise en œuvre de ces aménagements. Certains programmes s'occupent des moyens de subsistance, ceux-ci ont eu tendance à se concentrer sur l'octroi de prêts pour des moyens d'existence individuels, plutôt que sur un soutien plus large à l'économie locale.

Un examen de la documentation disponible montre que l'intersection entre l'aménagement d'un établissement et le développement économique local a peu fait l'objet de recherches. Décrivant l'aménagement de Nairobi, Kigochie (2001 : 222) a indiqué qu'il n'existe pratiquement aucune étude sur les entreprises à domicile des établissements informels. Dans leur travail sur l'aménagement urbain en Afrique, Gulyani et Connors (2002 : 13) ont constaté que les projets d'aménagement pouvaient faciliter sans doute la croissance des entreprises à domicile et des entreprises informelles, mais qu'il n'existe aucune preuve systématique de cet effet. De son côté, Dierwechter (2002 : 21) indique que les recherches sur l'économie urbaine informelle ont souvent

été spatiales, mais que peu ont tenté d'examiner l'espace. Tipple (2004 : 371-372) a observé que la documentation sur la relation entre les entreprises à domicile et l'aménagement est rare et seules quelques études examinent l'impact des services améliorés sur les entreprises à domicile. Dans une étude sur l'aménagement des établissements en Zambie, Mpembamoto et coll. (2017 : 602) ont fait le même constat : la documentation sur le sujet est manquante et on sait peu de chose sur l'impact économique de l'amélioration sur les communautés bénéficiaires.

Il existe un potentiel considérable pour rehausser les programmes d'amélioration des bidonvilles et des établissements informels afin d'inclure l'amélioration de l'économie des quartiers à faible revenu. Un bon aménagement peut créer des opportunités économiques¹, mais le développement économique local doit faire partie intégrante d'une politique d'aménagement. De plus, le programme doit : a) tenir compte des activités économiques existantes et veiller à ce que les entreprises disposent d'un espace suffisant et de services d'infrastructure adéquate pour fonctionner et se développer; b) aider les entrepreneurs locaux à renforcer leurs compétences professionnelles et leur faciliter l'accès au crédit et à l'information sur les marchés; et c) déterminer les secteurs spécialisés ayant un potentiel collectif de développement, par exemple par une meilleure commercialisation. L'accès est essentiel, et les recherches menées à Dar es-Salaam montrent que les commerces situés dans des établissements réaménagés se regroupent le long des routes rénovées (Doyle, 2018). L'amélioration physique et économique d'un secteur augmentera les moyens de subsistance de nombreux résidents, permettant à leurs tours, d'améliorer le secteur.

Cependant, l'amélioration d'un établissement existant et de son économie pose un énorme défi aux urbanistes et exige la participation active de la communauté dans le processus de décision et de mise en œuvre. Pour ce faire, il faut de l'organisation et du leadership communautaires, ainsi que des compétences pour motiver les résidents et gérer les affaires de la communauté.

Les agences gouvernementales compétentes ont tendance à financer l'amélioration des infrastructures

de base et à étendre des crédits à la rénovation des maisons, mais les résidents doivent souvent compléter les fonds avec l'épargne mobilisés par les plans d'épargne et de crédit communautaires. Les rénovations peuvent entraîner une augmentation de la valeur du terrain et des habitations et donc des loyers. Cependant, les crédits à la rénovation urbaine doivent être remboursés et les frais de location deviennent un fardeau mensuel, et il devient donc essentiel que l'aménagement du secteur porte également sur la préservation et l'amélioration des possibilités de génération de revenus. Une économie plus saine permettra plus facilement aux habitants d'échapper à la « pauvreté du logement » et la « pauvreté des revenus ».

5.2 Les politiques d'amélioration

Le développement économique local est rarement pris en compte dans les programmes d'amélioration de l'habitat, alors que son impact est considérable. Actuellement, la plupart de ces programmes comportent quatre volets : *l'organisation et la participation communautaire (y compris la création de groupes d'épargne et de crédit); la sécurité foncière (par exemple l'octroi de titres fonciers officiels ou intermédiaires); l'amélioration des services d'infrastructures (eau, électricité, assainissement, routes, évacuation et gestion des déchets) et l'amélioration du logement (généralement réalisé par les résidents eux-mêmes)*. De plus, la disposition du règlement pourrait devoir être modifiée pour faciliter la construction de l'infrastructure et la prestation des services.

L'organisation de la communauté

Une organisation collective est cruciale pour représenter les besoins des habitants des établissements informels, ainsi que l'échelle et les besoins de l'économie et des entreprises locales. L'action sociale collective est un principal atout des communautés à faibles revenus où les organisations citoyennes (OC) peuvent jouer un rôle important pour s'assurer que l'aménagement est adapté aux besoins de la communauté. Pour être efficaces, les organisations communautaires ont besoin d'une base organisationnelle solide et d'un leadership représentatif. Les organisations communautaires peuvent prendre de nombreuses formes — associations de résidents, groupes d'épargne et de crédit, clubs, groupes d'intérêt, etc. — il est essentiel que les membres se fient aux informations utilisées pour planifier les programmes de transformation et mettre au point des techniques de collecte de données qui représentent la réalité sur le terrain, plutôt que des documents officiels, par exemple sur les droits fonciers informels ou traditionnels, ou

¹ Si l'aménagement est le moyen le plus économique, tous les bidonvilles et établissements informels ne peuvent pas être rénovés, notamment quand ils sont situés dans des zones à risques. Cependant, les recommandations en matière d'aménagement préconisées dans ce document s'appliquent généralement à de nouveaux projets de logement pour personnes à faibles revenus.

Encadré 4 : Organisation communautaire pour l'amélioration du bidonville de Ga-Mashie, Accra

Amélioration participative du bidonville de Ga-mashie, Accra, Ghana : Pour renforcer le côté participatif de l'amélioration du bidonville, la communauté à faibles revenus de Ga-Mashie d'Accra a tenu des élections en vue de nommer les représentants de plusieurs groupes d'intérêts au sein de la communauté (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, locataires, propriétaires des bâtisses et personnes âgées), lesquels se sont réunis pour former un Comité de Développement Communautaire (CDC), inauguré et assermenté par l'ONG *Housing the Masses*. Le comité a joué un rôle clé dans la gestion du Fonds de Gestion Communautaire, ce pour quoi ses membres ont reçu une formation d'une semaine. Une constitution a également été rédigée avec l'aide de *Housing the Masses* pour aider à la gouvernance, aux obligations et aux responsabilités du comité. Les membres ont ensuite élu à bulletin secret des représentants chargés de diriger les affaires courantes. Le comité relève désormais de l'autorité locale et de l'équipe pays du PPAB, ce qui renforce le cadre de gouvernance multipartite et la coopération entre les parties prenantes.

Le CDC a mis en place un programme de microfinancement pour soutenir les commerçants au sein de la communauté, contribuant à l'inclusion financière de tous les adultes en âge de travailler en leur garantissant l'accès à l'épargne, au crédit et aux services d'assurance. Le CDC utilise une méthodologie de prêt qui n'exige pas de garantie de prêt. Les emprunteurs sont essentiellement des travailleurs indépendants ou des salariés informels, et la durée du remboursement est extrêmement souple. Le recours à des agents chargés du recouvrement, qui se déplacent de boutique en boutique pour percevoir les remboursements, offre aux emprunteurs la souplesse de continuer à travailler, sans avoir à interrompre quotidiennement ou hebdomadairement leur activité pour effectuer le remboursement. Cette initiative a entraîné une forte croissance de l'économie locale et offre aux membres de la communauté la possibilité d'agrandir leurs entreprises ou d'en créer de nouvelles.

Source : Documents programme PPAB

le nombre de locataires vivant dans une propriété. De telles approches de collecte de données fondées sur des bases solides offrent un vaste potentiel pour cartographier l'étendue des petites entreprises et des moyens de subsistance (Encadré 4).

Accords fonciers avec les communautés

L'amélioration de la sécurité foncière et du régime foncier — souvent par étapes progressives — est indispensable au développement économique local. Les entrepreneurs doivent avoir la certitude que leurs investissements sont garantis avant d'investir dans des structures, du matériel ou des produits pour une entreprise. L'expulsion détruit ces investissements et la simple menace d'expulsion fragilise la confiance des investisseurs. De Soto (2000) soutient que les structures et les terrains sans titres de propriété représentent un capital mort, tandis que les titres ou permis officiels permettent au propriétaire d'utiliser la propriété comme garantie pour un prêt commercial officiel. Plus qu'une caution, la capacité à rembourser le prêt est un facteur clé et dépend du niveau et de la régularité du revenu de l'emprunteur.

Auparavant, on pensait que la sécurité foncière dépendait d'un titre de propriété absolue, mais il existe maintenant de nombreuses formes intermédiaires de régime foncier (Payne, 2004) et même les déclarations des autorités sur la sauvegarde d'un quartier peuvent donner suffisamment confiance aux entrepreneurs et aux propriétaires fonciers pour investir à moyen terme. La prestation de services de base dans un

secteur renforce également le sentiment de sécurité d'occupation, car elle est considérée comme une forme de reconnaissance. La sécurité du régime foncier intermédiaire réduit le risque de gentrification, mais laisse une certaine souplesse pour un nouvel aménagement de l'habitat.

Les infrastructures

L'amélioration des routes a un impact majeur sur l'économie du lieu. Les commerçants peuvent se permettre de transporter plus de marchandises, qui peuvent être livrées directement par le fournisseur sans avoir à payer un intermédiaire pour le transport. L'électricité rend possible l'utilisation de réfrigérateurs et autres appareils électriques, et l'alimentation en eau courante permet aux entreprises telles que les salons de beauté et les restaurants d'améliorer l'hygiène et de réduire leurs coûts. L'assainissement, le drainage et la gestion des déchets solides améliorent les conditions environnementales dans la localité et, par conséquent, les entrepreneurs ont moins de problèmes avec les produits contaminés ou avariés. De meilleures structures permettent aux entreprises de protéger les biens des intempéries et des accidents (Kigochie, 2001:227-228; Mitra et al, 2107:11-12; Gulyani and Talukdar, 2010: 1719; Mpembamoto et al., 2017: 602).

De meilleures routes rendent également les entreprises accessibles à une clientèle plus large, tandis que l'éclairage public et les postes de police assurent la sécurité, permettant aux entreprises de fonctionner la nuit (Encadré 5). Bien que l'élargissement des routes

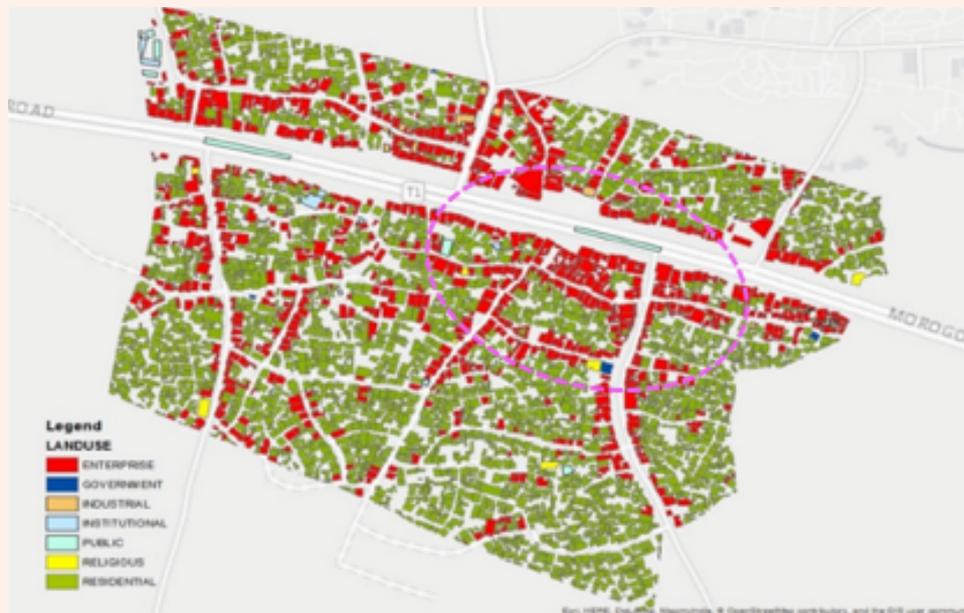
Encadré 5 : Le Programme communautaire d'amélioration des infrastructures et des ressources de Dar es-Salaam

Le défi : Selon les estimations, plus de 70 pour cent de la population de Dar es-Salaam vit dans des établissements informels et 98 pour cent des entreprises sont informelles (OIT 2002). L'urbanisation a entraîné une augmentation du nombre d'établissements informels et, selon le recensement de 2012, la ville comptait 4,4 millions d'habitants avec un taux de croissance annuel de 5,6 pour cent.

Le projet : Le Programme d'Amélioration des Infrastructures Communautaires (PAIC) a été lancé dans le cadre du Programme Gouvernemental Local de Soutien (PGLS), en s'appuyant sur l'expérience acquise lors de la l'Amélioration de Hanna Nassif. La Phase 1 (2004-2008) a impliqué seize communautés et près de 200 000 habitants. La Phase 2 (2008-2011) a impliqué quinze communautés et près de 220 000 habitants. Les partenaires comprenaient le Conseil municipal de Dar es-Salaam, les conseils de districts et la Banque mondiale. Les objectifs du PAIC étaient de renforcer la communauté pour lui donner les moyens de développer des infrastructures grâce aux ressources locales et à l'aide de donateurs extérieurs; l'accent a été mis sur l'amélioration des routes, du drainage, des passages piétonniers, de l'approvisionnement en eau, de l'éclairage public, des ponts, des toilettes publiques et des sites de collecte des déchets et certaines communautés ont reçu un numéro de maison comme une étape vers la délivrance de titres de propriété. Dans un premier temps, la participation communautaire prenait la forme de consultations et de réunions avec les représentants des autorités locales et une cartographie de la communauté. La collectivité a participé tout au long du processus d'élaboration et de la mise en œuvre du programme d'amélioration. Après ce processus de PAIC, les établissements ont changé — baisse de la criminalité, plus de propreté dans la région, les gens voulaient y venir et nombreux sont ceux qui ont rénové leur maison pour en augmenter la valeur et le loyer, la valeur immobilière a augmenté et les commerces se sont agrandis.

Impacts en matière de moyens de subsistance : Bien qu'il n'y ait pas eu d'intervention explicite sur les moyens de subsistance dans le cadre du projet, les impacts sur ces derniers ont été importants. Il semble que l'élément catalyseur a été la réfection des routes. Après la réhabilitation, de nombreux résidents ont pu louer des espaces dans leurs maisons pour des entreprises, en particulier situées le long des routes rénovées. Certains ont également lancé des entreprises à partir de leur domicile, tandis que d'autres ont emménagé dans le quartier, attirés par son fort potentiel commercial. La valeur foncière des quartiers améliorés a augmenté. Au sein de certaines communautés, des secteurs spécialisés ont vu le jour, surtout le long des routes rénovées, comme la fabrication de meubles à Keko et le secteur du textile et de l'habillement à Manzese (Carte 1). Il s'agit là de pôles importants liés à l'économie de la ville. Beaucoup d'entrepreneurs s'appuient sur les valeurs de la solidarité, comme la confiance, la coopération et les liens sociaux, pour faire vivre leurs entreprises. Par exemple, les entrepreneurs locaux peuvent partager des outils ou des clients pour limiter les coûts ou s'occuper du magasin à proximité dont le propriétaire est malade.

Carte 1 : Manzese, habitat non planifié, Dar es-Salaam, regroupement d'entreprises le long de routes améliorées



Leçons apprises : Les partenariats entre la communauté et les autorités locales ont donné naissance à un environnement collaboratif qui a permis aux partenaires d'adapter les programmes aux besoins de la communauté.

Sources : Doyle, 2018 (carte et recherche); OIT et al. (2002); UCLAS, 2003, 2004; ONU-Habitat, 2010; Banque Mondiale (2002)

puisse signifier que les structures doivent être enlevées, les résidents peuvent y consentir parce qu'un meilleur accès à l'intérieur et à l'extérieur de leur territoire favorise le commerce et la sécurité. Nazire et al. (2016 : 485) ont noté qu'à Kaboul, une fois que l'état des routes et leur accès se sont améliorés, les résidents ont commencé à fréquenter les magasins et les centres commerciaux locaux. Les consommateurs ont tendance à fréquenter les magasins et les restaurants qui ont l'air propres et bien entretenus, de sorte que les commerces situés le long des routes améliorées peuvent attirer davantage de clients venus de l'extérieur.

Augmentation de la valeur foncière

Il est important de concevoir la réfection des routes avec soin, car cela entraîne souvent une augmentation rapide de la valeur des terres et des loyers immobiliers. Les travaux d'amélioration et d'augmentation de la valeur des terres peuvent avoir pour effet de déplacer les résidents à faible revenu et les petites entreprises. Mpembamoto et coll. (2017 : 608-609) ont constaté dans la colonie de Chaisa à Lusaka, en Zambie, qu'il y avait eu une augmentation spectaculaire des loyers, surtout après que la colonie eut été alimentée en eau et en routes goudronnées. Les entrevues avec les propriétaires ont fait état d'augmentations rapides des loyers, et les locataires ont indiqué qu'ils dépensaient plus pour le loyer qu'auparavant les locataires en difficulté sont donc souvent contraints de s'installer dans des quartiers non aménagés avec moins de sécurité d'occupation, une infrastructure moins développée et moins proche du lieu de travail. Pour rendre l'habitat amélioré moins attrayant pour les ménages à revenu moyen ou les spéculateurs fonciers, les titres fonciers intermédiaires peuvent être utilisés. Dans ce cas, les approches adoptées à l'échelle de la ville pour améliorer les quartiers à faible revenu, telles que celles préconisées par le PSUP de l'ONU-Habitat, constituent un avantage pour permettre d'atténuer ces inconvénients.

Les projets d'amélioration entraînent également l'augmentation différentielle de la valeur foncière. Les parcelles situées à proximité des grands axes routiers où des marchés ont un potentiel commercial plus important et atteignent des prix plus élevés que les parcelles situées à l'intérieur de l'agglomération et mal desservies par les rues. Plutôt que de laisser le marché déterminer qui achète et qui vend ces parcelles, les organisations communautaires et les cadres de gestion projet peuvent prendre des dispositions pour réajuster ou échanger des parcelles clés entre résidents et entrepreneurs, ou pour tenir des enchères, mais s'assurer que les avantages financiers de ces arrangements restent dans le territoire.

5.3 Les enjeux du développement économique local et de la gouvernance urbaine

Le développement économique local

Les gouvernements locaux accordent une grande priorité au développement économique local afin d'améliorer l'économie des villes et de créer des emplois pour les populations urbaines croissantes. Les gouvernements locaux ont besoin de moyens d'améliorer la capacité productive de tous les habitants en soutenant des mesures qui renforcent les moyens de subsistance d'un large éventail de la population. Les villes doivent à la fois encourager la création de nouveaux emplois et préserver les moyens de subsistance qui existent déjà. Elles doivent aussi pouvoir garantir la sécurité et la productivité, par exemple en reconnaissant les entreprises informelles au sein des établissements informels, en délivrant des autorisations d'exercer, en mettant à disposition des espaces commerciaux sûrs et en améliorant les conditions de travail.

Cependant, les autorités municipales manquent souvent d'outils et des connaissances nécessaires pour comprendre et gérer l'économie informelle, particulièrement dans des environnements complexes comme les bidonvilles et les établissements informels. Si des exemples de bonnes pratiques de gouvernance participative institutionnelle sont maintenant bien établis (ONU-Habitat, 2017), ils n'ont pas encore été appliqués aux économies des établissements informels. En l'absence de politiques appropriées, les autorités locales ont tendance à aborder l'économie informelle avec un mélange de réglementation, délocalisation, et parfois de répression aveugle. Les efforts déployés par les populations urbaines défavorisées pour influencer la gouvernance urbaine par des protestations, des mobilisations et diverses formes de résistance sont maintenant largement documentées (ex. Bromley, 2000; Brown, 2006; Samson, 2010; Sudarshan et Sinha, 2011). Quand le dialogue est établi, les négociations peuvent conduire à une meilleure gestion de l'environnement urbain.

La réglementation

L'amélioration implique souvent la régularisation d'un établissement non reconnu et non planifié pour qu'il soit complètement intégré à la ville, afin d'en faire une partie intégrante de la ville, bien que certaines réglementations doivent être assouplies dans les quartiers à faibles revenus. Cette formalisation présente des avantages et des inconvénients. Selon Watson (2011 : 2), les planificateurs sont souvent encouragés par la législation en vigueur à se concentrer sur les

fonctions de contrôle dans les villes. Nombreux d'entre eux adhèrent à l'idée d'une séparation entre l'utilisation du sol à des fins résidentielles et à des fins d'emploi, mais manquent d'outils pour analyser ou planifier des établissements à usage mixte ou à faible revenu. Kellett et Tipple (2002 : 6-7) ont observé que les règlements sont souvent conçus en fonction de circonstances économiques et culturelles éloignées des réalités de la vie dans les régions urbaines à faible revenu et mieux adaptées aux conditions de vie et de travail de la classe moyenne urbaine. Strassmann (1987 : 121) appelle cela « un préjugé contre les avantages économiques particuliers tirés de l'aide au logement social. »

Des réglementations inappropriées, difficiles à comprendre et à appliquer, tendent à compromettre le respect général des règles et réglementations et la crédibilité des autorités, mais le fait d'ignorer les réglementations peut avoir des conséquences négatives sur la santé publique et l'environnement. Compte tenu des caractéristiques propres de l'économie des établissements informels, les gestionnaires de l'espace urbain doivent chercher un équilibre entre donner aux entrepreneurs locaux l'espace nécessaire pour développer leur entreprise et gagner leur vie ainsi que légiférer pour préserver la santé publique et protéger l'environnement.

À Nairobi, dans l'établissement de Mathare 4A, Kigochie (2001 : 230) a conclu que les interventions du gouvernement pour assouplir les codes du bâtiment et les réglementations fiscales et d'inscription avaient été cruciales pour maintenir des logements abordables et pour préserver la viabilité des entreprises à domicile. Il est possible de constater également que les règles n'ont pas toujours à être imposées d'en haut par le gouvernement. Les problèmes de dégradation de l'environnement sont de mieux en mieux connus et les organisations communautaires, les dirigeants locaux et les associations d'entreprises des bidonvilles et des établissements informels peuvent être en mesure de convenir de règles environnementales informelles qui minimisent la pollution par les entreprises locales ou qui les affectent.

L'inscription et la fiscalité

De nombreux dirigeants plaident en faveur de l'inscription et de l'octroi de licences aux entreprises informelles, ainsi que du paiement des impôts, mais cela devrait avoir des retombées manifestement positives pour l'entreprise, sinon l'inscription ne se justifie pas. L'inscription, l'obtention d'une autorisation d'exercer et le paiement de taxe représentent un coût pour l'opérateur. En contrepartie, ils attendent des avantages évidents tels que la propriété juridique de leur entreprise et de

leurs moyens de production, le respect des contrats, la protection contre les créanciers et une protection sociale (Chen and Vanek, 2013: 394). Comme le remarque Straub (2005 : 2-3), après l'inscription, les entreprises informelles devraient bénéficier de la protection de la police et du pouvoir judiciaire et de meilleures relations avec les autres entreprises, les institutions financières et le gouvernement, et les avantages de l'inscription doivent compenser ses coûts (Williams, 2007 : 15).

En réalité, de nombreux exploitants d'entreprises informelles paient des montants considérables en redevances ou en paiements informels aux autorités locales, bien que ceux-ci garantissent rarement la sécurité. Ils sont souvent prêts à payer des impôts formels en échange d'avantages pour leur entreprise (Chen et Vanek, 2013 : 394) ou parce que cela implique une reconnaissance officielle (Van der Linden, 1977 : 59-60). Les petits entrepreneurs sont souvent soumis à de nombreuses réglementations, incohérentes et redondantes, émanant de différents services des autorités centrales et locales. Les grandes entreprises peuvent y faire face (parfois avec difficulté et paiements illicites), mais les petites entreprises ne sauraient le faire ou n'en auraient pas les moyens. La réglementation et le régime fiscal doivent être conçus pour aider les entreprises à domicile et les petites entreprises à s'enregistrer, et elles doivent fournir une assistance (par exemple par le biais de « guichets uniques ») pour les aider à améliorer leur productivité, leurs conditions de travail et leurs pratiques environnementales.

5.4 La planification spatiale et le développement des capacités

La planification spatiale au service du développement économique

Il y a plusieurs façons dont l'espace au sein des établissements informels peut soutenir l'entreprise locale, en particulier lorsqu'il s'agit d'une réorganisation de l'aménagement. Les parcelles résidentielles devraient être conçues de manière à offrir un espace suffisant et approprié pour une utilisation mixte (résidentielle plus commerciale, industrielle ou agricole) afin de maintenir les possibilités de création de revenus. Les activités économiques qui nécessitent plus d'espace que ce qui est disponible au domicile ou qui profiteraient d'une plus grande accessibilité aux clients et à d'autres entreprises (p. ex. les boutiques ou les kiosques en bordure de route, les marchés) pourraient exiger un espace supplémentaire. De même, les infrastructures doivent être conçues à la fois pour les activités domestiques et professionnelles.

L'espace public est également un lieu de travail important, par exemple pour les vendeurs ambulants, les petits fabricants ou les transporteurs (par exemple, les motos-taxis).

Les décisions d'aménagement devraient être prises conjointement par la population résidente et les planificateurs du projet, et les résultats varieront d'un établissement à l'autre. Certaines communautés peuvent refuser la démolition de la moindre structure, si petit soit-il, tandis que d'autres peuvent demander un réaménagement de l'établissement pour en améliorer l'accès. Kellett et Tipple (2002 : 16) notent qu'un logement avec une pièce à part dédiée à l'activité à domicile n'est pas une réponse adaptée à toutes les situations et que les occupants d'une maison sont les mieux placés pour savoir comment les activités doivent être réparties. Certains veulent pouvoir travailler dans une pièce séparée tandis que d'autres préfèrent les formules mixtes ; certains utilisent la pièce avant pour le travail, tandis que d'autres l'installent dans une cour arrière ; certains se servent de la cuisine familiale pour préparer des repas destinés à la vente et d'autres séparent la cuisine personnelle et commerciale.

L'attribution d'un espace aux entreprises

L'amélioration des routes rend le commerce routier viable en raison de l'augmentation du volume du trafic piétonnier et motorisé (Ikioda, 2016 : 7 ; Mpembamoto et al., 2017 : 605-606). Charman et Petersen (2014 : 31-32) ont observé une distinction claire au Cap entre les entreprises de rue dans les quartiers résidentiels et les entreprises le long des artères et des grands axes d'activités. Les entreprises de quartier (épiceries, vente d'aliments à emporter) desservent un secteur local, tandis que les entreprises situées sur les routes principales avaient une composition et une échelle très différentes avec des hausses d'activité le matin et le soir aux heures de pointe. Certains boulevards et carrefours sont très connectés et offrent un « marché naturel » aux vendeurs de rue (Akiyode, 2018). Les arrêts d'autobus et les terminus sont aussi d'importants lieux d'échanges. Les gestionnaires urbains doivent permettre aux commerçants de disposer d'un espace à ces endroits clés, pour maximiser le potentiel économique, plutôt que d'interdire le commerce, et ainsi éviter les conflits entre les commerçants et les autorités (Ikioda, 2016). Dans le cadre du projet Mathare 4A à Nairobi, les résidents qui opéraient des entreprises à domicile se sont vus accorder de nouvelles unités incluant des zones de travail, et les marchands ambulants ont reçu des kiosques séparés de leur domicile. Unités et étals étaient situés le long de la rue principale et accessible aux navetteurs. Les

entreprises à domicile étaient situées à l'intérieur de l'établissement pour répondre aux besoins des résidents (Kigochie, 2001 : 226, 228).

L'approche la plus importante pour répondre aux besoins en espace des entreprises à domicile et des entreprises de quartier consiste à améliorer leurs opérations dans leur emplacement actuel, par exemple en améliorant l'approvisionnement en eau, les abris ou la collecte des déchets. De nombreuses petites entreprises fonctionnent avec une marge de bénéfice très faible et ne peuvent pas survivre à une délocalisation. Yankson (2000:331) suggère deux autres approches : a) l'adaptation d'une réglementation de zonage pour les établissements améliorés ; et b) le développement de zones dédiées aux microentreprises à l'intérieur ou à proximité de l'établissement (Yankson, 2000 : 331). Les règlements de zonage doivent être adaptés aux circonstances locales, en consultation avec les communautés résidentielles et économiques et appliqués avec souplesse pour permettre plutôt qu'interdire les utilisations mixtes du sol et minimiser les risques pour la santé publique. Le regroupement de microentreprises dans une zone industrielle légère peut favoriser des économies d'échelle et d'agglomération (Rogerson, 2001 : 119). Le regroupement facilite le développement des compétences, la création d'associations professionnelles ou les systèmes d'épargne et de crédit, les liens avec les institutions financières officielles, la création de coopératives et l'offre de services de garde d'enfants. Dans le cadre de son programme d'aménagement, le Bureau des Biens de la Couronne (Crown Property Bureau) en Thaïlande envisage d'accorder des terres supplémentaires aux communautés urbaines marginalisées pour favoriser le développement commercial et la création de revenus.

Le renforcement des capacités personnelles et professionnelles

Les petites entreprises informelles sont confrontées à trois inconvénients fondamentaux : des connaissances et des compétences insuffisantes pour gérer les entreprises de manière rentable, le manque d'accès au crédit aux entreprises et le pouvoir limité de conclure de bonnes affaires avec les fournisseurs et acheteurs de leurs produits. De nombreux programmes prévoient une composante de prêt qui vise à améliorer l'habitat et qui comprend parfois des prêts aux entreprises. L'un des défis consiste à organiser l'épargne, les prêts et les remboursements en fonction de la situation financière des populations urbaines marginalisées. Les programmes d'amélioration font souvent appel à des associations traditionnelles d'épargne et de crédit à petite échelle lors de la mise en place de

mécanismes de crédit dans un habitat informel. Une fois qu'un groupe aura démontré sa capacité à épargner et gérer, il est mis en relation avec d'autres pour former une association, les regroupant au sein d'une fédération, afin de mettre en commun les ressources, minimiser les risques et compléter le capital mutualisé par des fonds extérieurs. Ces fonds sont devenus une solution efficace pour relever le défi de l'intégration du financement externe de manière à avantager les populations marginalisées, comme un portefeuille d'actifs financiers qui consent des prêts aux collectifs organisés qui ont démontré par des pratiques de groupe épargne et prêt qu'ils peuvent

gérer des capitaux d'investissement supplémentaires. Les fonds sont utilisés pour garantir la sécurité foncière, la construction ou la rénovation de logements ou à l'amélioration des logements, de l'eau et de l'assainissement et, dans certains cas, à l'amélioration de l'accès aux ressources financières pour générer des revenus (Encadré 4) (Mitlin et al., 2011 : viii, 35).

La formation professionnelle est importante pour développer les compétences et les capacités des microentreprises. Les travailleurs à faible revenu savent comment évaluer le coût de leurs intrants et de leurs dépenses, mais ils ne savent pas toujours estimer leur

Encadré 6 : Les activités de subsistance dans le cadre du Programme de Développement Urbain du BRAC au Bangladesh

Le défi : le Bangladesh connaît une urbanisation rapide ; on estime que la moitié de sa population vivra en milieu urbain d'ici 2050. Il existe environ 14 000 bidonvilles notifiés dans tout le pays, avec une population d'environ 7 millions d'habitants. La surpopulation et les mauvaises conditions d'hygiène, l'accès difficile à une eau potable et un assainissement inadéquat, l'insécurité des moyens de subsistance et les violences faites aux femmes et aux enfants sont autant de réalités habituelles dans les établissements informels urbains. Pour lutter contre la paupérisation urbaine croissante, l'organisation de développement social BRAC* a lancé un Programme de Développement Urbain (PDU) au Bangladesh pour que les populations urbaines marginalisées vivant dans 300 des bidonvilles du pays disposent de services de base abordables, d'activités rémunératrices productives et sécuritaires, d'un logement et de services de transports abordables ainsi que de faire participer activement le gouvernement pour leur donner les droits et prérogatives qui leur reviennent.

Le projet : le projet phare du PDU, EMPOWER (Engaging Multi-sectoral Partners for Creating Opportunities, Improving Wellbeing and Realising Rights of the Urban Poor) (2015-2020), vise à améliorer les conditions de vie d'un million d'individus urbains marginalisés dans vingt villes du Bangladesh en s'attaquant aux différentes formes de pauvreté et de précarité. Ce projet est financé par les agences gouvernementales d'aide à l'étranger du Royaume-Uni et de l'Australie. En plus de mobiliser les communautés, de permettre l'accès à des services et de plaider pour une politique et une gestion en faveur des populations marginalisées, le projet EMPOWER a soutenu des initiatives d'amélioration des bidonvilles.

Les initiatives d'amélioration comprennent les logements informels, la rénovation des voies piétonnes, la gestion des déchets, les systèmes de drainage et l'installation de latrines communautaires. Les communautés locales des bidonvilles ont été organisées en groupes primaires qui, à leur tour, ont formé 300 organisations de développement communautaire (ODC) dans 300 bidonvilles. Les ODC ont dressé des cartes sociales et des plans d'action communautaires (PAC) qui ont permis de déterminer les problèmes sociaux et d'infrastructure affectant chaque communauté. Le BRAC a signé des protocoles d'entente avec les sociétés locales et les municipalités ayant adopté des plans d'action communautaires. Le programme de logement fait partie de grandes réussites — le BRAC a rénové 5 500 logements dans les bidonvilles de Korail et Sathhola à Dhaka grâce à des subventions provenant de sociétés locales, du PNUD et d'autres sources privées — et le projet pilote un programme de logements abordables dans deux villes plus petites, Khulna et Sathkira.

Initiatives en matière de moyens de subsistance : En partenariat avec les gouvernements et des organisations non gouvernementales et des prestataires de service privés, le PDU a aidé 71 000 personnes habitant les bidonvilles à pérenniser leurs activités de subsistance, obtenir des bourses d'études, acquérir de nouvelles compétences, profiter de l'aide juridique et avoir accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH). Les petites entreprises des bidonvilles créent des emplois et participent ainsi à l'économie locale, c'est pourquoi en 2017, BRAC a apporté son aide à 2 000 personnes de 20 cités et villes du Bangladesh. Les membres de communauté qui souhaitaient monter leur petite entreprise, mais ne disposaient pas du capital de démarrage ont reçu de BRAC une aide financière. Le BRAC a également facilité la formation professionnelle et l'insertion professionnelle des femmes, des nouveaux migrants et des jeunes citadins vivant dans les bidonvilles, particulièrement dans les ressources humaines et d'autres secteurs.

Leçons apprises : L'initiative d'amélioration des bidonvilles a été efficace, car elle a adopté une approche participative en impliquant les organisations de développement communautaire dans le processus de cartographie et l'élaboration du plan d'action. Le soutien du gouvernement local, dont le maire, les conseillers de quartier et le commissaire de district ont également joué un rôle important dans le succès de l'initiative d'amélioration des bidonvilles. Les agents de terrain de BRAC ont travaillé directement avec les « messieurs muscle » des politiques locales, particulièrement influents dans la communauté des bidonvilles et ce qui a renforcé l'impact du projet. Le système de logement des bidonvilles est très stratifié et hiérarchisé, c'est pourquoi BRAC a négocié directement avec les propriétaires illégaux pour qu'ils fournissent les services de base aux occupants des logements informels.

*Le BRAC a été fondé au Bangladesh en 1972 en tant que projet d'aide et de réhabilitation à petite échelle, mais il est aujourd'hui l'une des plus grandes ONG de développement au monde, avec des opérations dans 12 pays.

Source : Khan (2017)

temps et la comptabilité de l'entreprise est souvent mélangée avec celle du ménage. Certains projets de microfinancement proposent la location d'outils ou d'équipements. Fairbourne et coll. (2007) suggèrent également la microfranchise. Dans une franchise descendante, le propriétaire d'une entreprise éprouvée octroie à un micro-entrepreneur le droit d'établir une activité similaire. Pour la franchise ascendante, les micro-entrepreneurs du même secteur unissent leurs forces en tant que coopérative ou association, pour leur donner les moyens d'agir et améliorer leurs performances et leur compétitivité en développant des services partagés, en échangeant des informations sur les tendances du marché, en faisant pression sur les pouvoirs publics, en partageant leurs connaissances sur la modernisation des entreprises, en partageant les équipements et les matières premières en vrac, en partageant le marketing et les services comme la comptabilité, les conseils juridiques et les assurances. Par exemple, le programme EMPOWER du BRAC a permis d'assurer des revenus à plus de 71 000 personnes, dans le cadre de son Programme de Développement Urbain (Encadré 6).

5.5 La collaboration

La coproduction de services

Dans les établissements informels dotés de services inadéquats, l'approvisionnement en eau et la collecte des déchets sont assurés par des opérateurs privés. Ces services peuvent n'être que légèrement améliorés à la suite d'une mise à l'échelle, surtout lorsque les niveaux de service dépendent de la capacité de payer des résidents. Dans certaines villes et agglomérations, les initiatives communautaires ont complété la prestation de services gouvernementaux, souvent avec l'appui d'ONG ; cette prestation conduit souvent à une « coproduction » de services. Les autorités locales peuvent, par exemple, fournir le service hors site (approvisionnement en eau ou collecte des déchets) et négocier avec une organisation communautaire pour opérer le service et percevoir les redevances, en gardant une partie de l'excédent pour payer les frais de gestion et de fonctionnement et en dégager des bénéfices (Williams, 2007 : 20).

Gutberlet et coll. (2016 : 2,13) décrivent l'état de jeunes entrepreneurs locaux qui ont créé des entreprises sociales pour la collecte des déchets solides dans des établissements informels à Kisumu, Kenya. Simples organisations communautaires au départ, elles se sont transformées en petites entreprises informelles, puis en entreprises sociales officielles.

Les entrepreneurs ont mobilisé le savoir-faire et les ressources locales pour résoudre des problèmes, tels qu'un environnement insalubre et le chômage, comblant ainsi les lacunes laissées par les autorités locales. Les entrepreneurs se sont appuyés sur des réseaux de proximité relationnelle, de confiance et de capital social pour développer leurs entreprises sociales, créer des emplois, éduquer les ménages à garder l'environnement propre en utilisant les services de collecte des déchets et organiser des campagnes de nettoyage dans le cadre de leur stratégie commerciale. Une approche similaire a été trouvée au Somaliland après le conflit, où les jeunes se sont rassemblés pour réparer les routes et ramasser les ordures, formant Havoyoco, l'une des plus anciennes ONG du Somaliland qui gère maintenant des contrats de collecte des déchets pour le gouvernement municipal (Mackie and Brown, 2017). Certains programmes ont mis l'accent sur la coproduction de services (dans l'encadré 7 ci-dessous, l'exploitation d'un nouveau terrain de football de haute technologie), qui met l'accent sur les moyens de subsistance des jeunes, ce qui est essentiel pour assurer l'inclusion économique des jeunes qui débutent sur le marché du travail.

La coproduction de services est une forme de franchise pour la prestation de services, qui peut se développer à partir d'une initiative locale. Kjellen et McGranahan (2006 : 1) fournisseurs informels de services d'eau et d'assainissement peuvent jouer un rôle crucial pour assurer une prestation de services adéquate dans l'amélioration des établissements humains. L'objectif ne devrait pas être de promouvoir ou d'interdire la vente, mais d'améliorer l'approvisionnement en eau, l'assainissement ou l'énergie par des moyens plus efficaces en intégrant le cas échéant les vendeurs locaux (Williams, 2007 : 21).

Plutôt que d'éliminer le travail des employés du secteur informel, l'amélioration peut préserver et diversifier leur emploi. Les contrats de construction communautaire élaborés au Sri Lanka et diffusés par l'ILO donnent aux communautés urbaines des établissements informels la responsabilité de concevoir et construire des infrastructures grâce aux financements gouvernementaux. Cette formule crée des emplois et des revenus et développe les compétences en matière de construction et de gestion. Comme la communauté doit utiliser les infrastructures quotidiennement, elle est motivée à fournir un produit de qualité et n'est pas tentée de gaspiller ou de voler des ressources, comme le faisaient apparemment les entrepreneurs privés (Pathirana and Yap, 1992; Tournée and Van Esch, 2001).

La coproduction est souvent critiquée pour son association avec les politiques néolibérales. Lors des coupes budgétaires, la prestation de services peut être privatisée, mais les bidonvilles et les établissements informels sont exclus des services parce qu'ils ne sont pas reconnus ou qu'ils ne paient pas les droits ou les taxes. Lorsque les communautés marginalisées organisent elles-mêmes les services en coproduction avec le gouvernement ou des prestataires privés, elles sont saluées pour leurs efforts d'autoassistance, bien que l'on ne puisse jamais s'attendre à ce que les quartiers à revenu moyen et élevé s'y prennent eux-mêmes. La coproduction entre le fournisseur public ou privé officiel et ceux qui fournissent effectivement le service à l'utilisateur final est souvent informelle et sans obligation de la part du gouvernement ou d'une entreprise privée. Samson (2015 : 3) reconnaît que

cela peut être le cas, mais souligne que la simple organisation de prestataires de services informels ou leur relation de coproduction avec le gouvernement peut avoir des effets positifs et transformateurs.

L'action collective et la revendication des droits

Souvent, les travailleurs informels ne sont pas reconnus dans la législation sur la protection sociale en tant que « travailleurs », ou ne sont pas considérés comme contribuant à l'économie locale. Examinant le travail de la Self-Employed Women's Association (SEWA) en Inde, Hill (2001 : 451-456) a décrit comment la SEWA réussit à organiser les femmes, travailleuses indépendantes isolées au foyer et à faible revenu, autour d'un problème commun, ou avec pour objectif l'établissement d'un syndicat de travail. L'adhésion à

Encadré 7 : Programme intégré d'amélioration et de formation des jeunes, Rio+ Social Programme 2011-17, Brésil

Le défi : Rio de Janeiro lutte contre les inégalités urbaines et sociales dans les quartiers vulnérables — les favelas. Depuis des décennies, les favelas sont progressivement envahies par des gangs liés au trafic de drogue et au crime organisé. En 2008, des Unités de Police Pacificatrice (UPPs), utilisant une approche de surveillance communautaire, ont été instaurées par le gouvernement étatique pour restaurer la présence des forces de l'ordre dans certains quartiers urbains en difficulté. Les autorités municipales ont également reconnu la nécessité de mettre en œuvre des programmes sociaux pour garantir la pérennité des initiatives, améliorer la sécurité et gagner la confiance du public. D'abord appelé « UPP Social » puis rebaptisé « Rio+Social », ce programme municipal a été dirigé par l'Instituto Pereira Passos (IPP) ; une collaboration entre la ville de Rio de Janeiro et ONU-Habitat. Le Programme Rio+Social visait à établir une approche innovante et participative pour promouvoir l'intégration urbaine, sociale et économique dans les favelas.

Le projet : L'objectif de Rio+Social était d'appuyer la Municipalité dans la conception et la réalisation participative de projets et de prestations de services publics dans les favelas pacifiées. Trois stratégies ont été adoptées : i) renforcement du dialogue et de la participation des acteurs locaux ; ii) collecte de données et d'informations par des méthodes participatives ; et iii) élaboration de politiques et de projets en partenariat avec des organisations publiques, privées et de la société civile. La coordination en était essentielle et le MeP (Groupe de Mobilisation et de Partenariat) et le GI (Groupe Institutionnel) ont mis en place une base de données interagence pour garantir la coordination au quotidien des actions municipales. La communauté a participé à toutes les étapes et près de 500 activités communautaires ont été réalisées dans les domaines de l'éducation, du sport, de la culture, de l'économie, de la santé, de l'espace public et de l'environnement. Le programme a concerné près de 80 partenaires, dont le gouvernement fédéral et de l'État ainsi que le secteur privé, la société civile, des dirigeants locaux et des associations de chaque favela. ONU-Habitat a fourni un appui stratégique pour aider à regagner la confiance du public et atteindre les favelas (qui étaient auparavant trop dangereuses ou complexes ou ne constituaient pas une priorité politique). Rio+Social a rejoint 208 favelas et plus de 711 000 personnes. Ce programme a surtout permis la mise à jour de cartes interactives, la reconnaissance officielle de rues, un meilleur accès aux services publics et de nouvelles compétences de leadership au sein des collectivités.

Initiatives en matière de moyens de subsistance : Les jeunes et leurs activités de subsistance étaient au cœur du programme et plus de 90 projets ciblant les jeunes ont bénéficié d'un appui, particulièrement dans les domaines d'entrepreneuriat et de création de revenus, de la culture et des sports et certains ont été recrutés et formés pour réaliser des activités sur le terrain. La Coupe du Monde 2014 de la FIFA a offert de nombreuses opportunités et le programme Rio+Social a contribué à la rénovation de plusieurs terrains de football et notamment, le projet « Make the Future » de Shell dans la communauté de Mineira : le complexe de São Carlos, un terrain de football de haute technologie, avec pelouse synthétique, éclairage LED, des plaques d'énergie solaire et cinétique — le premier à être équipé de cette technologie dans le monde. Un accord participatif de gestion et d'entretien a été négocié avec l'Association de Résidents. L'impact le plus visible a été l'amélioration du commerce local dans la région. De nombreux autres projets ont été orientés vers la culture, plus particulièrement sur la musique (Funk) et la danse (Passinho) dans les favelas de Rio, pour promouvoir leur intégration dans l'agenda culturel de la ville, de spectacles dans les salles de théâtres et la participation aux forums municipaux des jeunes. L'éducation a également joué un rôle clé, dispensée en partenariat avec l'Université Unicamp.

Leçons apprises : Le programme Rio+Social a innové dans la connaissance, l'étude, la planification et la mise en œuvre de projets par la collaboration entre habitants, administrateurs publics et autres acteurs à travers des méthodes d'écoute active. L'accueil enthousiaste de ces initiatives à l'échelle communautaire démontre le potentiel qu'offre l'engagement communautaire pour stimuler une politique publique innovante et le soutien des activités de subsistances.

Sources : ONU-Habitat. *Urban Impact* n° 1, April 2016, City Hall of Rio de Janeiro—Pereira Passos Institute. Summary report, Rio+Social report. 2017 2017

un syndicat facilite l'officialisation des membres, en tant que travailleurs véritables, par les employeurs, les sous-traitants et les représentants du gouvernement, renforçant ainsi leur pouvoir de négociation pour faire pression sur les gouvernements en faveur de l'inclusion et de la reconnaissance, et dans les négociations quotidiennes avec les employeurs et les entrepreneurs. Une fois organisés, les travailleurs peuvent construire leurs propres institutions — telles que des groupes d'épargne et de crédit, des assurances et une formation commerciale ; des coopératives, des garderies, des coopératives de logement et de soins de santé, et un soutien éducatif, juridique et de formation professionnelle (Hill, 2001 : 451-453).

L'action collective donne aussi aux travailleurs un sentiment de reconnaissance et d'identité et leur permet de sortir des frontières traditionnelles des comportements acceptables. L'implication syndicale, l'expérience en leadership et la formation professionnelle peuvent transformer la timidité chronique en force de caractère. Dans la SEWA (Self-Employed Women's Association en Inde), l'une des conséquences les plus importantes de la participation à l'action collective a été une augmentation extraordinaire de la confiance en soi qui s'est traduite par une participation accrue dans le domaine public. Les travailleuses se sont servies de cette nouvelle confiance et compétence en matière d'organisation pour s'exprimer, faire valoir leurs besoins et formuler des demandes à la police, aux employeurs et aux gouvernements d'une façon inimaginable auparavant (Hill, 2001 : 453-456). Ghafur (2001 : 123) a observé que l'amélioration de l'habitat au Bangladesh augmentait la confiance en soi des résidents et que de nombreuses personnes abandonnaient les mentalités de toujours chercher de l'assistance. En particulier pour les femmes, la participation au projet a considérablement renforcé leur motivation et leur autonomie, car l'amélioration de l'environnement s'est traduite par une meilleure santé, une plus grande conscience de soi et des revenus accrus.

Les collecteurs de déchets de Belo Horizonte (Brésil) et de Pune (Inde) se sont organisés respectivement en association et en syndicat. L'organisation leur a permis de faire pression sur le gouvernement pour qu'il reconnaisse leur rôle important dans la collecte des déchets et la gestion environnementale. La ville de Belo Horizonte a signé un accord avec l'association des collecteurs de déchets pour intégrer leur travail dans le système municipal de gestion des déchets. Cela a transformé la relation entre l'État et les travailleurs, et ainsi, les collecteurs ont obtenu une plus grande

sécurité du travail et du revenu et ont vu leur statut social s'améliorer (Samson, 2015 : 5-8). À Pune, lorsque la municipalité a reconnu le service que les collecteurs de déchets rendaient à la ville, le syndicat a demandé qu'ils bénéficient dorénavant d'une protection sociale. La municipalité a accepté de mettre en place une assurance maladie pour tous les collecteurs de déchets enregistrés et a approuvé la création d'une coopérative de collecteurs de déchets pour effectuer la collecte porte-à-porte, ce qui a permis aux collecteurs de déchets de tirer un revenu de la vente des matières recyclables et des frais de service payés par les résidents. En conséquence, la municipalité a reconnu les collecteurs de déchets comme des travailleurs, et les collecteurs de déchets se sont reconnus comme des travailleurs qui apportent une contribution précieuse à la société, à l'environnement et à l'économie (Samson, 2015 : 9-10).

5.6 Vers la formalisation ?

Si l'objectif ultime de l'amélioration de l'habitat et du développement économique local est la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté, le défi consiste à accroître la productivité et les revenus des entreprises informelles, de leurs propriétaires et de leurs travailleurs. Cela nécessite la prestation de services de sécurité foncière et d'infrastructure, l'extension de l'information sur le crédit et le marché, la formation, l'association des entrepreneurs, l'organisation des travailleurs, etc. Cela signifie-t-il que l'économie informelle et les établissements informels sont officialisés ? Chen and Vanek (2013 : 394) soutiennent qu'au cœur des débats politiques sur l'économie informelle se trouve la question de savoir s'il faut (et, dans ce cas échéant, comment et dans quelle mesure) formaliser cette économie informelle. Il s'agit d'une question complexe, car différents observateurs ont des conceptions différentes de ce que signifie la formalisation de l'économie informelle. La problématique clé pour les entrepreneurs informels, les travailleurs informels et les résidents des établissements informels se trouve là où les avantages de la formalisation devraient dépasser les coûts, ainsi que l'objectif principal des politiques devrait être de réduire les vulnérabilités — avec un certain degré de formalisation comme résultat inévitable.

L'officialisation n'est pas un processus unique ou universel, mais un ensemble de mesures à appliquer progressivement et sous différentes formes selon les circonstances. Dans le cas des établissements informels, cela pourrait signifier

que le régime foncier offre un titre de propriété intermédiaire plutôt qu'un titre de propriété absolue, et que l'établissement est doté de robinets publics plutôt que de branchements d'eau domestiques. Pour les entreprises informelles et les travailleurs du secteur informel, il peut s'agir d'enregistrer et de taxer et d'assurer la protection juridique des entreprises informelles; de fournir des incitations commerciales et des services de soutien; d'assurer

la protection juridique et sociale des travailleurs du secteur informel; de reconnaître les associations d'entreprises informelles et leurs organisations; et, surtout, de permettre à leurs représentants de participer aux processus de réglementation, à la prise de décisions et aux négociations collectives afin que les entreprises informelles, les travailleurs informels et les établissements informels puissent en tirer profit (Chen and Vanek, 2013: 395).

Principaux moyens pour développer les entreprises locales

- Il existe une lacune importante dans la recherche sur l'intersection de l'amélioration de l'habitat et du développement économique local, mais des études indiquent que l'impact des initiatives à petite échelle qui soutiennent les économies des établissements à faible revenu est considérable, en particulier lorsqu'elles sont encouragées par des partenariats entre les communautés et les gouvernements locaux.
- L'amélioration participative des bidonvilles peut renforcer l'économie informelle en encourageant les entreprises à fournir de l'eau, des services d'assainissement, de drainage et d'égouts, les services de voirie dans l'espace public, améliorant ainsi la santé et la productivité économique des bidonvilles et des établissements informels.
- Le rôle du genre est important. Les bidonvilles et les établissements informels sont parmi les lieux urbains où la pauvreté des femmes est la plus visible et se caractérise par un niveau disproportionnellement élevé de ménages dirigés par des femmes, ce qui signifie que les femmes sont plus susceptibles de vivre les cinq types de privations des bidonvilles et établissements informels et d'avoir leur droit d'accès à un logement adéquat violé.
- Les approches d'amélioration de l'habitat qui incluent une composante de développement économique local et des moyens de subsistance devraient inclure plusieurs aspects clés.
 - *L'organisation de la communauté est indispensable pour représenter l'échelle et l'ensemble des besoins de l'économie et des entreprises locales. Certaines communautés peuvent suivre les méthodes novatrices de SDI et collecter leurs propres données qui reflètent la réalité sur le terrain, afin de cartographier l'étendue des petites entreprises et les moyens de subsistance;*
 - *L'amélioration de la sécurité foncière et de l'infrastructure pour les entreprises informelles est importante pour soutenir le développement économique local — par exemple : par des formes intermédiaires de tenure. Par exemple, l'amélioration des routes d'accès augmente le potentiel économique des propriétés adjacentes. Toutefois, l'amélioration peut augmenter la valeur des terrains, et il est donc important de saisir les plus-values au bénéfice de la communauté.*
- La gouvernance locale est importante pour soutenir le potentiel économique des établissements informels. Un problème critique est d'éliminer les contraintes à la sécurité et à la productivité pour les entreprises informelles et de veiller à ce que les responsables municipaux soient conscients du potentiel de l'entreprise informelle. Il est possible d'envisager les mesures suivantes :
 - *Une réglementation adaptée qui reconnaît les avantages de l'utilisation mixte du sol dans les établissements informels, par exemple par un assouplissement des codes du bâtiment et de la propriété et de la réglementation sur l'inscription des entreprises.*
 - *La politique fiscale doit être adaptée et produire des avantages visibles aux entreprises. En réalité, de nombreux entrepreneurs informels paient des montants considérables en taxes locales ou en paiements informels et sont disposés à contribuer sous réserve qu'ils puissent exercer leur activité en toute sécurité.*

→ *L'officialisation est une politique gouvernementale courante, elle ne doit pas être considérée comme une fin en soi, mais comme une des nombreuses mesures pour lutter contre la pauvreté urbaine une fois qu'un cadre réglementaire adéquat aura été établi.*

- Laménagement du territoire peut soutenir l'entreprise locale :
 - *En permettant l'exercice d'activités mixtes dans les zones résidentielles, ex. commerces, travail à domicile ou agriculture urbaine ;*
 - *En reconnaissant l'espace public comme lieu de travail pour de nombreux travailleurs informels et en allouant des espaces aux entreprises ;*
 - *En concevant des bâtiments qui permettent le travail à domicile, par exemple en veillant à ce que les propriétés soient suffisamment éclairées.*

- Collaboration : l'importance des réseaux de solidarité pour soutenir les entreprises informelles et les moyens de subsistance est de plus en plus reconnue comme un modèle économique informel. La collaboration inhérente à l'entreprise informelle peut favoriser l'innovation, ex. :
 - La coproduction de services : les initiatives communautaires dans certaines villes et agglomérations viennent en complément de l'action officielle gouvernementale, souvent avec l'aide d'ONG, conduisant à une « coproduction » de services souvent mieux adaptés et accessibles aux ménages à faibles revenus que les prestations conventionnelles de services ;
 - L'action collective : les travailleurs informels ne sont souvent pas reconnus en tant que tels par la législation sur la protection sociale comme des « travailleurs » ou considérés comme contribuant à l'économie locale, mais des organisations de travailleurs telles Self-Employed Women's Association en Inde ont contribué à autonomiser les travailleurs et à promouvoir leur sécurité.

- Des exemples de bonnes pratiques comprennent :
 - Une bonne connaissance du contexte des économies du lieu, grâce à la collecte de données auprès des citoyens permettant de cartographier l'emplacement des entreprises et des activités de subsistance et d'analyser leurs articulations ;
 - La mise en place d'organisations citoyennes locales, par le renforcement de leurs capacités de leadership et leur potentiel en matière de gestion communautaire.
 - Une politique de soutien des activités de subsistance existante et l'encouragement de la création d'emplois, ex. : assurer la commercialisation et un meilleur accès à l'information sur les entreprises, la création de coopératives, etc. ;
 - L'élimination de toutes les entraves à la sécurité et la productivité, ex. : par la reconnaissance des entreprises informelles, la délivrance d'autorisations, la mise à disposition d'un espace professionnel sûr et l'amélioration des conditions de travail.
 - La mise en place d'une réglementation adaptée et souple qui favorise le développement des entreprises locales (par exemple en autorisant l'utilisation de l'espace public), mais en protégeant la santé et l'environnement.
 - L'utilisation de l'espace public et mise à disposition de lieux réservés à des endroits stratégiques, par exemple à des carrefours ou des arrêts d'autobus ;
 - Le soutien de la coproduction de services, en autorisant les prestataires informels et les entreprises sociales de résidents à contribuer en complément des services officiels ;
 - Mise en place d'une officialisation adaptée grâce à a) l'inscription et la taxation des entreprises informelles, en reconnaissant leurs associations, leur garantissant une protection juridique et en promouvant l'amélioration progressive des conditions de travail et b) en reconnaissant les travailleurs et leurs associations, y compris les travailleurs des systèmes de sécurité sociale et en associant leurs représentants à l'élaboration des réglementations.

Bibliographie

- Ahmed, Iftekhar (2017), Role of adaptive home-based workspaces in coping with gender inequality in Korail Slum, Dhaka, *Civil Engineering and Architecture*, Vol. 5, No. 5, pp. 161-172.
- Ahmed, S. (2016) Informal land controls, a case of Karachi, Pakistan, PHD thesis, Cardiff University, <http://orca.cf.ac.uk/92021/>.
- Akiyode, A. (2018) Spaces of the informal economy: reimagining street trading through accessibility distribution analyses in Lagos, PhD thesis, Cardiff University.
- Arellano, Rolando (1994), Informal-Underground Retailers in Less Developed Countries: An Exploratory Research from a Marketing Point of View, *Journal of Macromarketing*, Vol. 14, No. 2, pp. 21-35.
- Baken, Robert-Jan, Peter Nientied, Monique Peltenburg and Mirjam Zaaijer (1991), Neighbourhood Consolidation and Economic Development in Informal Settlements, IHS Working Papers Series, No. 3, Rotterdam: Institute for Housing and Urban Development Studies.
- Bhatt, Ela R (2006), We Are Poor but so Many: The Story of Self-Employed Women in India, Oxford: Oxford University Press.
- Bhowmik, Sharit K, (2005), Street Vendors in Asia: A Review, Economic and Political Weekly, Vol. 40, No. 22/23, 28 May-4 June 2005, pp. 2256-2264.
- Brown, Alison (ed) (2006) *Contested Space: Street Trading, Public Space and Livelihoods in Developing Cities*, Rugby: ITDG (now Practical Action) Publishing.
- Brown, Alison (2013) 'Right to the City': the road to Rio 2010, *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(3): 957-971
- Brown, Alison (ed) (2017) *Rebel Streets and the Informal Economy: Street Trade and the Law*, Abingdon: Routledge.
- Brown, A. and Smith, A. (2016) Topic Guide: Livelihoods and Urbanisation, Evidence on Demand report, DFID, <https://www.gov.uk/dfid-research-outputs/topic-guide-livelihoods-and-urbanisation>.
- Charman, Andrew, and Leif Petersen (2014), Informal Micro-Enterprises in a Township Context: A Spatial Analysis of Business Dynamics in Five Cape Town Localities, RED3x3 Working Paper, No. 5, Cape Town: University of Cape Town.
- Chen, Martha Alter (2012) The Informal Economy: Definitions, Theories and Policies, WIEGO Working Paper No. 1. Available at: <http://wiego.org/wiego/wiego-working-paper-series>
- Chen, Martha Alter, and Shalini Sinha (2016), Home-Based Workers and Cities, *Environment and Urbanization*, Vol. 28, No. 2, pp. 343-358.
- Chen, Martha Alter, and Joann Vanek (2013), Informal Employment Revisited: Theories, Data & Policies, *The Indian Journal of Industrial Relations*, Vol. 48, No. 3, pp. 390-401.
- Cross, John and Morales, Alfonso (2007) *Street Entrepreneurs: People, place and politics in local and global perspective*. New York: Routledge. pp. 1-35.
- D'Andrea, Guillermo, E. Alejandro Stengel and Anne Goebel-Krstelj (2004), 6 Truths about Emerging-Market Consumers, *Strategy+Business*, Vol. 34.
- Dannhaeuser, Norbert (1980), The Role of the Neighborhood Store in Developing Economies: The Case of Dagupan City, Philippines, *The Journal of Developing Areas*, Vol. 14, No. 2, pp. 157-174.
- Datta, Kavita (1995), Strategies for Urban Survival? Women Landlords in Gaborone, Botswana, *Habitat International*, Vol. 19, No. 1, pp. 1-12.
- Datta, Rekha (2003), From Development to Empowerment: The Self-Employed Women's Association in India, *International Journal of Politics, Culture, and Society*, Vol. 16, No. 3, pp. 351-368.
- Dias, Sonia Maria, and Melanie Samson (2016), Informal Economy Monitoring Study Sector Report: Waste Pickers, Cambridge: Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing.
- Dierwechter, Yonn (2002), Six Cities of the Informal Sector and Beyond, *International Development Planning Review*, Vol. 24, No. 1, pp. 21-40.
- Dijkstra, Bouwe R (2006), Good and Bad Equilibria with the Informal Sector, Discussion Papers in Economics, No. 06/01, Nottingham: University of Nottingham.
- Doyle, Regan (2018) Slum economies: economic activity hubs in informal settlements – a case study of Dar es Salaam, PhD thesis, Cardiff: Cardiff University.
- Engqvist, Jonatan Habib, and Maria Lantz (2008), Dharavi: Documenting Informalities, Stockholm: The Royal University College of Fine Arts.
- Fairbourne, Jason S, Stephen W. Gibson and W. Gibb Dyer, Jr (eds) (2007), *MicroFranchising: Creating Wealth at the Bottom of the Pyramid*, Cheltenham: Edward Elgar.
- Farrell, Diana (2004), The Hidden Dangers of the Informal Economy, *The McKinsey Quarterly*, No. 3, pp. 27-37.
- FNB (2014) Housing index, Jan 2014 (First National Bank) <https://www.fnbnamibia.com.na/downloads/namibia/Housing-Index-Jan2014.pdf>
- Ghafur, Shayer (2002), Gender Implications of Space Use in Home-Based Work: Evidences from Slums in Bangladesh, *Habitat International*, Vol. 26, No. 1, pp. 33-50.
- Gherzi, Enrique (1989), Normatividad Extralegal en el Comercio Ambulante, in: E. Gherzi (ed), *El Comercio Ambulante en Lima*, Lima: Instituto Libertad y Democracia.
- Gilbert, Alan (2007), The Return of the Slum: Does Language Matter? *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 31, No. 4, pp. 697-713.
- Gough, Katherine V, and Peter Kellett (2001), Housing Consolidation and Homebased Income Generation: Evidence from Self-Help Settlements in Two Colombian Cities, *Cities*, Vol. 18, No. 4, pp. 235-247.
- Gough, Katherine V, A. Graham Tittle and Mark Napier (2003), Making a Living in African Cities: The Role of Home-based Enterprises in Accra and Pretoria, *International Planning Studies*, Vol. 8, No. 4, pp. 253-277.
- Gulyani, Sumila, and Genevieve Connors (2002), Urban Upgrading in Africa: A Summary of Rapid Assessments in Ten Countries, Africa: Regional Urban Upgrading Initiative, Washington DC: World Bank.

- Gulyani, Sumila, and Debatra Talukdar (2008), Slum Real Estate: The Low-Quality High-Price Puzzle in Nairobi's Slum Rental Market and its Implications for Theory and Practice, *World Development*, Vol. 36, No. 10, pp. 1916–1937.
- Gulyani, Sumila, and Debatra Talukdar (2010), Inside Informality: The Links Between Poverty, Microenterprises, and Living Conditions in Nairobi's Slums, *World Development*, Vol. 38, No. 12, pp. 1710–1726.
- Gutberlet, Jutta, Jaan-Henrik Kain, Belinda Nyakinda, Dickens H Ochieng, Nicholas Odhiambo, Michael Oloko, John Omolo, Elvis Omondi, Silas Otieno, Patrik Zapata and María José Zapata Campos (2016), Socio-Environmental Entrepreneurship and the Provision of Critical Services in Informal Settlements, *Environment and Urbanization*, Vol. 28, No. 1, pp. 205-222.
- Harvey, D. (2008) The right to the city, *New Left Review*, 53, Sept/Oct: 23-40
- Hill, Elizabeth (2001), Women in the Indian Informal Economy: Collective Strategies for Work Life Improvement and Development, *Work, Employment & Society*, Vol. 15, No. 3, pp. 443-464.
- Hoffman, Michael L., Christopher Walker, Raymond J. Struyk and Kristin Nelson (1991), Rental Housing in Urban Indonesia, *Habitat International*, Vol. 15, No. ½, pp. 181-206.
- Huq-Hussain, Shahnaz (1995), Fighting Poverty: The Economic Adjustment of Female Migrants in Dhaka, *Environment and Urbanization*, Vol. 7, No. 2, pp. 51-66.
- Ikioda, Faith (2016), The Impact of Road Construction on Market and Street Trading in Lagos, *Journal of Transport Geography*, Vol. 55,
- ILO – International Labour Organisation (2012), *Statistical Update on Employment in the Informal Economy*, Geneva: International Labour Office.
- ILO – International Labour Organisation (2013) *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture* (2nd ed.), Geneva: ILO.
- ILO – International Labour Organisation, UNIDO – United Nations Industrial Development Organization, UNDP – United Nations Development Programme (2002) *Roadmap Study of the Informal Sector in Mainland Tanzania*, Dar es Salaam. Geneva: ILO
- Herrera, J, Kuépié, M., Nordman, C., Oudin, X. and Roubaud, F. (2012) 'Informal sector and informal employment: Overview of data for 11 Cities in 10 Developing Countries', *WIEGO Working Paper (Statistics)* No. 9.
- Karaan, A S. M, and A.S. Myburgh (1992), Food Distribution Systems in the Urban Informal Markets: The Case of Red Meat Marketing in the Western Cape Townships and Informal Settlements, *Agricultural Economics Research, Policy and Practice in Southern Africa*, Vol. 31, No. 4, pp. 289-293.
- Karamchandani, Ashish, Mike Kubzansky and Nishant Lalwani (2011), Is the Bottom of the Pyramid Really for You? *Harvard Business Review*, Vol. 89, No. 3, pp. 107-111.
- Kellett, Peter, and Graham Tittle (2002), Home-Based Enterprise and Housing Policy: Evidence from India and Indonesia, Paper presented at the 2002 European Network for Housing Research Conference in Vienna, 1-5 July, 2002.
- Kenyon, Thomas, and Emerson Kapaz (2005), The Informality Trap: Tax Evasion, Finance, and Productivity in Brazil, *Public Policy for the Private Sector*, No. 301, Washington DC: World Bank.
- Kigochie, Petronella W (2001), Squatter Rehabilitation Projects that Support Home-Based Enterprises Create Jobs and Housing, *Cities*, Vol. 18, No. 4, pp. 223–233.
- Khan, M. (2017) Rising from the ashes: recounting best practices and lessons learnt from BRAC UDP's response to the Korail Slum fire, <https://drive.google.com/file/d/0B7GUD0IBKLa0LvDcUjVQLTRuNWs/view>
- Kjellén, Marianne, and Gordon McGranahan (2006), Informal Water Vendors and the Urban Poor, *Human Settlements Discussion Paper Series, Theme: Water*, No. 3, London: International Institute for Environment and Development.
- Linden, Jan van der (1981), The squatter's house as a source of security in Pakistan, *Ekistics*, Vol. 48, No. 286, pp. 44-48.
- Lipton, Michael (1984), Family, Fungibility and Formality: Rural Advantages of Informal Non-farm Enterprise versus the Urban-Formal State, in: S. Amin (ed.), *Human Resources, Employment and Development*, Volume 5: Developing Countries, International Economic Association, London: MacMillan, pp. 189-242.
- Mackie, P., Brown, A., Dickenson, K., Ahmed, E., Ahmed, S., Barwani, M. (2017) Informal economies, conflict recovery and absent aid, *Environment & Urbanization*, 29(2): 365-382.
- Maloney, William F (2003), Informality Revisited, *World Bank Policy Research Working Paper*, No. 2965, Washington DC: World Bank.
- Marcuse, P. (2009) From critical urban theory to the right to the city, *City* 13(2): 185-197
- Mead, Donald C, and Carl Liedholm (1998), The Dynamics of Micro and Small Enterprises in Developing Countries, *World Development*, Vol. 26, No. 1, pp. 61-74.
- Maegher, Kate (2013). *Unlocking the Informal Economy: A Literature Review on Linkages between Formal and Informal Economies in Developing Countries*, WIEGO Working Paper, No. 27, Cambridge: Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing.
- Miller, Ethan (2010), *Solidarity Economy: Key Concepts and Issues*, in: Kawano, Emily, Tom Masterson and Jonathan Teller-Ellsberg (eds), *Solidarity Economy I: Building Alternatives for People and Planet*, Papers and Reports from the 2009 U.S. Forum on the Solidarity Economy Amherst: Center for Popular Economics, pp. 25-41.
- Mitlin, Diana (2008), With and Beyond the State: Co-Production as a Route to Political Influence, Power and Transformation for Grassroots Organizations, *Environment and Urbanization*, Vol. 20, No. 2, pp. 339–360.
- Mitra, Shreya, Joe Mulligan, JanPeter Schilling, Jamilla Harper, Janani Vivekananda and Lisa Krause (2017), *Developing Risk or Resilience? Effects of Slum Upgrading on the Social Contract and Social Cohesion in Kibera, Nairobi*, *Environment and Urbanization*, Vol. 29, No. 1, pp. 103-122.
- Mohanty, Rabindra K (2013), Urban Informal Sector: The Work Culture of Silversmiths in Odisha, *The Indian Journal of Industrial Relations*, Vol. 48, No. 3, pp. 500-512.
- Mpembamoto, Kelvin, Wilma Nchito, Gilbert Siame and Emma Wragg (2017), Impact of Sector-Based Upgrading on Home-Based Enterprises: A Case Study of Chaisa Settlement, *Environment and Urbanization*, Vol 29, No. 2, pp. 597–614.
- Nazire, Haroon, Michihiro Kita, Seth Asare Okyere and Shigeki Matsubara (2016), Effects of Informal Settlement Upgrading in Kabul City, Afghanistan: A Case Study of Afshar Area, *Current Urban Studies*, No. 4, pp. 476-494.
- Pathirana, Vajira, and Yap Kioe Sheng (1992), The Community Contract System in Sri Lanka: An Innovative Approach for the Delivery of Basic Services to the Urban Poor, *Habitat International*, Vol. 16, No. 4, pp. 3-14.

- Payne, Geoffrey (2004), *Land Tenure and Property Rights: An Introduction*, Habitat International, Vol. 28, No. 2, pp. 167–179.
- Perera, L. A. S. R, and A. T. M. N. Amin (1996), Accommodating the Informal Sector: A Strategy for Urban Environmental Management, *Journal of Environmental Management*, Vol. 46, No. 1, pp. 3-15.
- Porta, Rafael La, and Andrei Shleifer (2008), *The Unofficial Economy and Economic Development*, NBER Working Paper Series, No. 14520, Cambridge: National Bureau of Economic Research.
- Portes, Alejandro (1998), Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology, *Annual Review of Sociology*, Vol. 24, pp. 1-24.
- Pratt, N. (2006) Informal enterprise and street vending: a civil society and urban management perspective, in Brown, A. (ed) *Contested Space: Street Trading Public Space and Livelihoods in Developing Cities*, Rugby: ITDG Publishing (now Practical Action Publishing).
- Ranis, Gustav, and Frances Stewart (1999), V-Goods and the Role of the Urban Informal Sector in Development, *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 47, No. 2, pp. 259-288.
- Rogerson, Christian M, (1996), Urban Poverty and the Informal Economy in South Africa's Economic Heartland, *Environment and Urbanization*, Vol 8, No 1, pp. 167-179.
- Rogerson, C. M, (2001), In Search of the African Miracle: Debates on Successful Small Enterprise Development in Africa, *Habitat International*, Vol. 25, No.1, pp. 115-142.
- Roy, Ananya (2005), Urban Informality: Toward an Epistemology of Planning, *Journal of the American Planning Association*, Vol. 71, No. 2, pp. 147-158.
- Samiee, Saeed (1993), Retailing and Channel Considerations in Developing Countries: A Review and Research Propositions, *Journal of Business Research*, Vol. 27, No. 2, pp. 103-130.
- Samson, Melanie (2015), *Forging a New Conceptualization of "The Public" in Waste Management*, WIEGO Working Paper, No 32, Cambridge: Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing.
- Schmitz, Hubert (1990), *Flexible Specialisation in Third World Industry: Prospects and Research Requirements*, Discussion Papers, No. DP/18/1990, Geneva: International Institute for Labour Studies.
- Soto, Hernando de (2000), *The Mystery of Capital: Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else*, London: Bantam Press.
- Stokes, Charles (1962) A Theory of Slums, *Land Economics*, Vol. XXXVIII, No. 3, pp. 187-197.
- Strassmann, Paul (1987), Home-based Enterprises in Cities of Developing Countries, *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 36, No. 1, pp. 121-144.
- Straub, Stephane (2005), *Informal Sector: The Credit Market Channel*, Discussion Paper Series, No. 101, Edinburgh: Edinburgh School of Economics.
- Stutter, N. (2017) *The social life of street food: exploring the social sustainability of street food in Hanoi, Vietnam*, PhD thesis, Cardiff University, <https://orca.cf.ac.uk/102982/1/PhD%20Final%20Thesis%20NStutter%202017.pdf>
- Sudarshan, Ratna M (2013), Women Workers: Addressing Constraints to Work, *The Indian Journal of Industrial Relations*, Vol. 48, No. 3, pp. 428-437.
- Temkin, Benjamin (2009), *Informal Self-Employment in Developing Countries: Entrepreneurship or Survivalist Strategy? Some Implications for Public Policy*, *Analyses of Social Issues and Public Policy*, Vol. 9, No. 1, pp. 135—156.
- Tipple, Graham (1993), Shelter as Workplace: A Review of Home-Based Enterprise in Developing Countries, *International Labour Review*, Vol. 132, No. 4, pp. 521-539.
- Tipple, Graham (2000), *Extending Themselves: User-Initiated Transformations of Government-Built Housing in developing countries*, Liverpool: Liverpool University Press.
- Tipple, Graham (2004), *Settlement Upgrading and Home-Based Enterprises: Discussions from Empirical Data*, *Cities*, Vol. 21, No. 5, pp. 371–379.
- Tournée, Jane, and Wilma Van Esch (2001), *Community Contracts in Urban Infrastructure Works: Practical Lessons from Experience*, Geneva: International Labour Organization.
- UCLAS (2003) *Community Infrastructure Upgrading Program (CIUP) Report*, Volume 1, 2, and 3, Dar es Salaam: UCLAS (University College of Lands and Architectural Studies).
- UCLAS (2004) *CIUP Stage 3 Report: Resettlement Action Plan*, Dar es Salaam: UCLAS (University College of Lands and Architectural Studies).
- UNHSP (2003) *The Challenge of Slums: Global Report on Human Settlements 2003*, Nairobi: (UNHSP) United Nations Human Settlements Programme.
- UN-Habitat (2005) *Forced evictions? Towards solutions? First Report of the Advisory Group on Forced Evictions to the Executive Director of UN-HABITAT*, <https://unhabitat.org/books/forced-evictions-towards-solutions-first-report-of-the-advisory-group-on-forced-evictions-to-the-executive-director-of-un-habitat/>.
- UN-Habitat (2010) *Citywide Action Plan for Upgrading Unplanned and Unserviced Settlements in Dar es Salaam*, Nairobi, UN-Habitat
- UN-Habitat (2006) *State of the World's Cities 2006/7*, Nairobi, United Nations Human Settlements Programme.
- UN-Habitat (2016) *Urbanization and Development: Emerging Futures*, *World Cities Report 2016*, Nairobi, United Nations Human Settlements Programme.
- UN-Habitat (2017) *Enhancing productivity in the urban informal economy*, <https://unhabitat.org/books/enhancing-productivity-in-the-urban-informal-economy/>.
- UN-Habitat (2017a) *Finance for City leaders handbook*, 2nd edition, <https://unhabitat.org/books/finance-for-city-leaders-handbook/>.
- Vanek, Joann, Martha Alter Chen, Françoise Carré, James Heintz and Ralf Hussmanns (2014), *Statistics on the Informal Economy: Definitions, Regional Estimates & Challenges*, WIEGO Working Paper (Statistics) No. 2, Cambridge: Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing.
- Watson, Vanessa (2011), *Inclusive Urban Planning for the Working Poor: Planning Education Trends and Potential Shifts*, WIEGO Working Paper (Urban Policies), No. 21, Cambridge: Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing.
- Webster, Edward (2011), *Organizing in the Informal Economy: Ela Bhatt and the Self-Employed Women's Association of India*, *Labour, Capital and Society*, Vol. 44, No. 1, pp. 98-125.

Williams, David G (2007), Participatory Approaches for Planning and Construction-Related Assistance in Settlement Upgrading and Expansion: The Roles of Tripartite Actors and Other Stakeholders, Working Paper No. 255, Geneva: International Labour Office.

World Bank (2002) Upgrading Low Income Urban Settlements. Country Assessment Report: Tanzania, Washington: World Bank.

World Bank (2006), Kenya: Inside Informality: Poverty, Jobs, Housing and Services in Nairobi's Slums, Report No. 36347-KE, Water and Urban Unit 1, Africa Region, Washington DC: World Bank.

Yankson, Paul W. K (2000), Accommodating Informal Economic Units in the Urban Built Environment: Petty Commodity Enterprises in the Accra Metropolitan Area, Ghana, Third World Planning Review, Vol. 22, No. 3, pp. 313-334.

Zaaijer, Mirjam, and Liliana Miranda Sara (1993), Local Economic Development as an Instrument for Urban Poverty Alleviation: A Case from Lima, Peru, Third World Planning Review, Vol. 15, No. 2, pp. 127-142.

Zahir, Shehzad (2016), Home as a Workplace in the Context of Social Architecture in Dhaka, Ph.D. Thesis, Dhaka: Bangladesh University of Engineering and Technology.

Zeeuw, Henk de, and Marielle Dubbeling (2009), Cities, Food and Agriculture: Challenges and the Way Forward, RUAF Working Papers Series, No. 3, Leusden: RUAF Foundation.





United Nations Human Settlements Programme
P.O. Box 30030, GPO Nairobi 00100, Kenya
unhabitat-info@un.org | www.unhabitat.org

